

LE DEVOIR

VOL. CIV N° 58

LE DEVOIR, LE LUNDI 18 MARS 2013

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Gabriel Nadeau-Dubois, l'un des meneurs du printemps érable, étudie aujourd'hui la philosophie.

POINT CHAUD

« J'étais très conscient qu'on ne contrôlait rien du tout »

Gabriel Nadeau-Dubois dresse un bilan plutôt positif du printemps érable, un an plus tard

LISA-MARIE GERVAIS

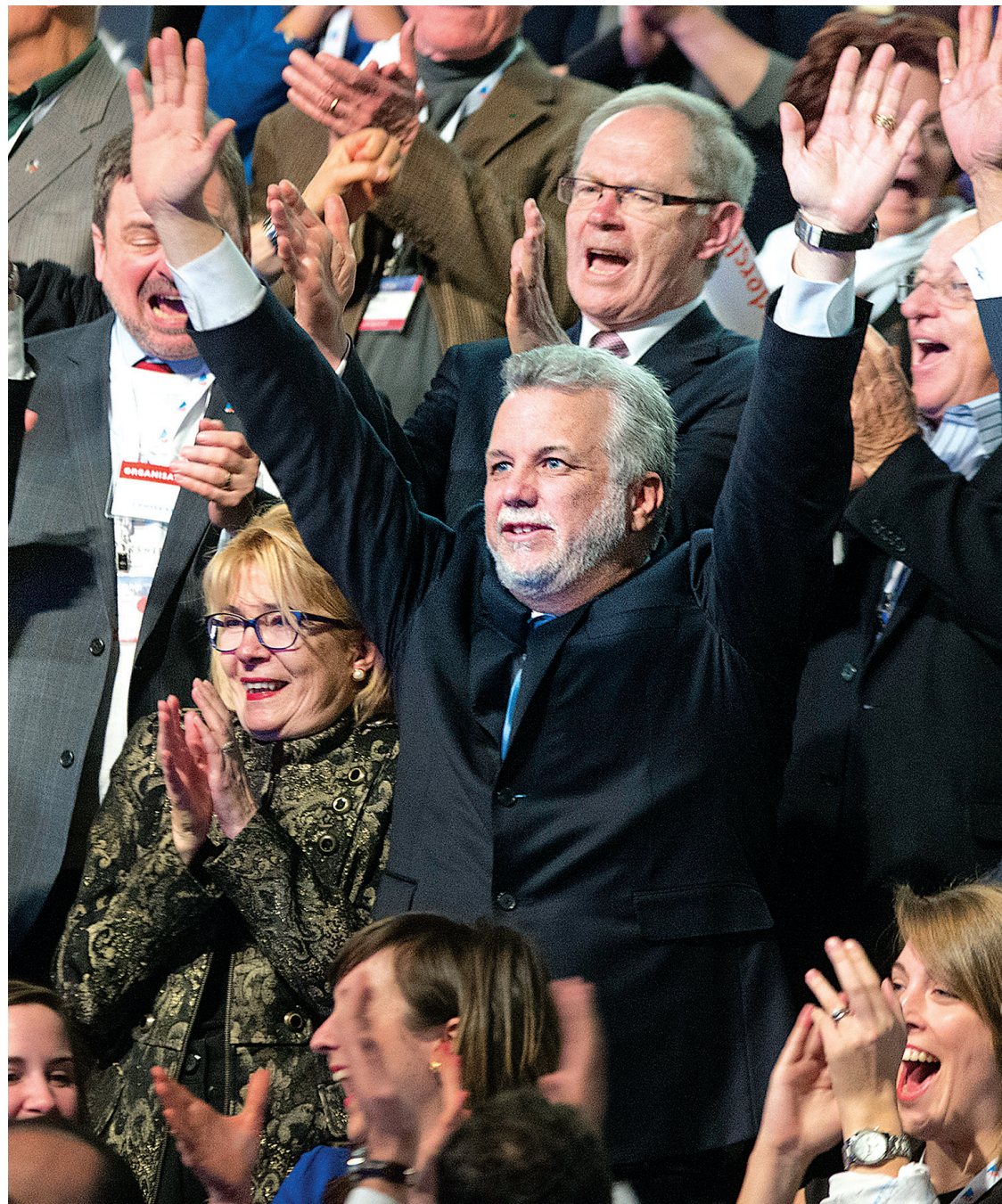
Coin Saint-Denis-Maisonneuve, devant l'UQAM, Gabriel Nadeau-Dubois, avec sa verve passionnée, défend sa position sur la fiscalité et le contingentement dans les universités. Long manteau, mallette au bras, le jeune homme de presque 23 ans, qui effectue une mineure en philosophie à l'Université de Montréal, a l'air de n'importe quel étudiant de son âge. Mais, signe que son passé de *rock star* du printemps érable le rattrape, l'ancien porte-parole de la Coalition large pour une solidarité syndicale étudiante (CLASSE) est interrompu par une horde d'adolescentes qui gloussent à l'idée de se faire photographier avec lui.

« J'assume les conséquences du choix que j'ai fait de me mettre à l'avant-scène, expliquera plus tard celui que plusieurs appellent GND. Même si ça a de très mauvais côtés. La vie privée, ça n'existe plus. »

Celui qui dit être aujourd'hui un étudiant plutôt « low-profile » et studieux accepte de dresser un bilan du mouvement étudiant, près d'un an après la manifestation du 22 mars, la plus importante de tout le printemps érable.

Sous un soleil jouissif et un mercure frissant

VOIR PAGE A 8 : NADEAU-DUBOIS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Philippe Couillard aux côtés de son épouse, Suzanne Pilote, lors de l'annonce de sa victoire dès le premier tour comme successeur de Jean Charest à la chefferie du PLQ, à l'auditorium de Verdun, dimanche.

Le compte à rebours



MICHEL DAVID

Il n'y avait pas une heure que Philippe Couillard avait succédé à Jean Charest que la préparation de la prochaine élection générale semblait déjà avoir pris le pas sur le grand nouveau promis durant la course au leadership.

Officiellement, le « grand congrès d'orientation » qu'il évoquait encore hier matin demeure

à l'ordre du jour, mais le nouveau chef du PLQ s'est empressé de mettre un bémol au cours d'un point de presse impromptu. « On sait qu'il y a un échéancier électoral, ça peut changer bien des choses. » La semaine dernière, l'ancien conseiller de Robert Bourassa, Jean-Claude Rivest, suggérait de renoncer à renverser le gouvernement Marois pour une période d'un an, afin de permettre un renouvellement en profondeur du discours libéral. Clairement, M. Couillard n'y est pas disposé. Au bout du compte, l'opération pourrait bien n'être que symbolique. Objectivement, les libéraux ont tout intérêt à

VOIR PAGE A 8 : COMPTE À REBOURS

Couillard promet le renouveau du PLQ

Élu dès le premier tour, le successeur de Jean Charest lance un appel aux fédéralistes « de cœur ou de raison »

ROBERT DUTRISAC
JESSICA NADEAU

Fort d'une victoire sans équivoque, le nouveau chef libéral, Philippe Couillard, a appelé les fédéralistes « de cœur ou de raison » à s'unir au sein du Parti libéral du Québec.

« Aujourd'hui est un début, le début du renouveau du Parti libéral du Québec, le début d'un vaste rassemblement des Québécois. Le Parti libéral est de retour », a lancé Philippe Couillard lors d'une courte allocution après sa nette victoire au premier tour.

Philippe Couillard a recueilli 58,5% des votes tandis que Pierre Moreau obtenait la deuxième place avec 22% des votes et que Raymond Bachand fermait la marche avec un score décevant de 19,5%. Sur une possibilité de 2636 voix, 2377 délégués se sont prévalus de leur droit de vote. Tant Pierre Moreau que Raymond Bachand se sont ralliés au vainqueur, l'assurant de leur collaboration.

« Nous allons constituer dans les meilleurs délais une alternative à ce gouvernement qui est en train d'affaiblir et de diviser le Québec. Il ne faut pas se fier au calendrier. Ce gouvernement n'a pas sept mois, ce gouvernement a plus de 40 ans, ce gouvernement appartient au passé. Sa politique est le ressentiment, la division, le blocage », a lancé le chef libéral devant ses partisans en liesse.

Philippe Couillard n'a pas l'intention de faire son entrée à l'Assemblée nationale rapidement. Être élu député « n'est pas un objectif incontournable ».

VOIR PAGE A 8 : COUILLARD

Lire aussi : Jean Charest fustige le gouvernement Marois. Page A 2

AUJOURD'HUI



Actualités · Un 190^e défilé de la fierté irlandaise. Page A 4

Politique · CPE: les compressions pourraient être plus difficiles à encaisser en région. Page A 2



Avis légaux..... B 6
Décès..... B 2
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 2
Sudoku..... B 4

15^e SOIRÉE DES PRIX JUTRA

Un raz de marée nommé *Rebelle*

Huit Jutra au long métrage de Nguyen, dont celui du meilleur film

ODILE TREMBLAY

On avait prévu qu'un vent puissant pousserait le film *Rebelle* de Kim Nguyen au 15^e gala des Jutra. Ouragan il y eut. Les qualités de ce drame poétique, sur fond de guerre civile et d'enfants soldats au Congo, n'ont plus besoin d'être démontrées, mais le fait que le film ait concouru aux Oscar explique aussi ce raz de marée. L'an dernier, *Monsieur Lazhar* et, en 2011, *Incendies* avaient également été couronnés aux Génies et aux Jutra à leur retour au pays après des nominations analogues. Appelons ça l'effet Oscar, qui enlève du suspense à la fête.

Déjà primé dix fois aux Écrans canadiens dans les plus hautes catégories, *Rebelle* a reçu aux Jutra huit prix et des gros: meilleur film, meilleure réalisation, meilleur scénario, meilleure actrice à la jeune Rachel Mwanza, émue

VOIR PAGE A 8 : JUTRA



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Le réalisateur de *Rebelle*, Kim Nguyen, et Rachel Mwanza, qui a reçu le Jutra de la meilleure actrice.

CONÇU POUR
RENDRE LA NATURE PLUS ACCUEILLANTE.



kia.ca

LE NOUVEAU SORENTO 2014 DE KIA. Avec traction intégrale, sièges pour 7 passagers et toit ouvrant panoramique disponibles.

Kia est une marque de commerce de Kia Motors Corporation.



Le pouvoir de surprendre

ACTUALITÉS



Les militants libéraux ont rendu hommage à Jean Charest samedi lors du congrès à la chefferie du PLQ.

JACQUES NADEAU/LE DEVOIR

CHEFFERIE DU PLQ

Charest fustige le gouvernement Marois

L'ex-premier ministre a profité de sa soirée-hommage pour attaquer les péquistes

ROBERT DUTRISAC

Comme s'il était encore animé par le feu sacré, l'ex-premier ministre Jean Charest n'a pas manqué de s'en prendre au gouvernement Marois dans un discours à forte saveur politique qui clôturait la soirée-hommage que le Parti libéral lui avait réservée samedi soir.

«Les libéraux savent qu'il est possible de se doter d'une économie qui crée de la richesse sans couper les programmes sociaux, sans être obligé de couper dans les services de garde, sans s'attaquer aux personnes âgées sur l'aide sociale», a lancé un Jean Charest en grande forme devant quelque 3000 militants présents à l'ouverture du congrès à la chefferie du parti, qui doit être élargie dimanche le prochain chef libéral.

«L'alternative que le Parti québécois offre encore aujourd'hui, c'est le repli, c'est le re-

cul», a dénoncé Jean Charest. Au grand plaisir des militants, l'ancien chef a usé de l'humour qui était sa marque de commerce en politique. «S'il y avait une compétition mondiale en marche arrière, le PQ serait champion. Si le PQ avait à faire un hymne national, ce serait: bip, bip, bip [le bruit émis par un camion qui recule].»

Pour le Québec, «il faut un premier ministre de tous les Québécois», a-t-il déclaré sous les applaudissements. «Un premier ministre pour qui la langue anglaise n'est pas une langue étrangère parlée au Québec.» Et d'ajouter en anglais: «Vous n'êtes pas des étrangers dans cette province.»

En anglais toujours, Jean Charest a fait un vibrant plaidoyer en faveur de l'appartenance au Canada. «Pour le peuple du Québec, le Canada est le pays que nous avons fondé, le pays que nous avons créé. Le Ca-

nada est notre demeure.» Aux Canadiens des autres provinces, il a dit: «Ne vous laissez pas convaincre par un séparatiste que le Québec veut vivre en dehors du Canada.» Il a rappelé qu'à l'élection de 1998, en obtenant la pluralité des voix, les libéraux avaient «bloqué le chemin» au PQ qui projetait de tenir un autre référendum sur la souveraineté. Derrière cette défaite «se cachait une victoire», a-t-il avancé.

Printemps érable

Jean Charest n'a pas esquivé la question: il est revenu sur le printemps «érable», sans exprimer aucun regret. Il a soutenu qu'il s'agissait de sa motivation pour se présenter aux dernières élections alors que des gens de son entourage lui présidaient la défaite. «Il y a des choses pour lesquelles il vaut la peine de se battre», a-t-il affirmé, ajoutant que le droit des étu-

dants à recevoir leur éducation était une question de principe.

Jean Charest n'a pas pris parti pour l'un ou l'autre des candidats à la chefferie. Ce sont trois personnes pour lesquelles il a «une profonde admiration» et qui «peuvent très bien diriger le Québec». En revanche, c'est l'économie qui le préoccupe pour la suite des choses, un domaine où Raymond Bachand se démarque. «Le choix que nous ferons dans les prochaines heures sera déterminant pour l'avenir du Québec. Ce n'est pas rien. On joue gros. Le Parti libéral du Québec doit nous ramener à une véritable politique économique pour se débarrasser du bricolage péquiste des derniers mois.»

Encore avec humour, Jean Charest a ajouté qu'on pourrait écrire sur sa pierre tombale: «Il a perdu tous les sondages et gagné toutes les campagnes.»

Le Devoir

CPE : les coupes plus difficiles à encaisser en région

Les centres de la petite enfance (CPE) situés en région risquent d'avoir plus de mal à encaisser les compressions annoncées par le ministère de la Famille, d'autant que leur fréquentation pourrait baisser avec la création prochaine de classes de maternelles destinées aux enfants de quatre ans issus des milieux défavorisés, selon des responsables de CPE.

Dès le 1^{er} juillet, les CPE subiront des compressions de 37,9 millions, une baisse de 3,5% de l'enveloppe budgétaire. Le gouvernement Marois réduit aussi de 18,3 millions les subventions accordées aux garderies privées.

La situation sera plus difficile en région, selon Simon Dufresne, le directeur du Réseau de services à la petite enfance de l'est du Québec, car les garderies y sont de taille moindre.

Une des solutions serait de «fusionner des CPE», selon M. Dufresne, afin de réduire le personnel administratif. Les heures des conseillers pédagogiques, qui soutiennent et conseillent les éducatrices, pourraient aussi être réduites, ce qui diminuerait toutefois la qualité des services. De plus, M. Dufresne estime que la création de 70 classes de maternelles pour les enfants âgés de quatre ans issus des milieux défavorisés aura un impact sur les garderies en région. Québec prévoit en effet d'offrir la maternelle à quatre ans à 1200 enfants. M. Dufresne craint que cette mesure ne fasse baisser la fréquentation des garderies situées en Gaspésie et aux îles de la Madeleine. D'autant plus que les tailles de ces garderies sont moindres que celles des grandes villes.

L'Association québécoise des CPE se dit «trahie» par Pauline Marois, l'instigatrice du réseau. Son directeur général, Louis Sénécal, estime que c'est la «pire attaque» de l'histoire des CPE. Toutefois, il estime que des solutions «créatives» peuvent être trouvées. M. Sénécal espère

ainsi rencontrer M^{me} Marois, pour lui présenter «un certain nombre d'hypothèses».

Les compressions annoncées pourraient entraîner la suppression d'un à deux postes par CPE au Québec, d'après les prévisions de M. Sénécal. «Pour l'instant, on est incapables d'y voir autre chose qu'une volonté politique de démontrer que le gouvernement est prêt à couper partout, même dans les CPE.»

Aucune marge

Selon M. Sénécal, la marge de manœuvre de bon nombre de gestionnaires de CPE est inexistant, puisque les salaires — qui représentent 80% des budgets de fonctionnement — sont négociés dans le cadre de conventions collectives dans 40% des CPE.

Du côté du ministère de la Famille, on assure que les compressions ne nuiront pas à l'objectif de création de 28000 nouvelles places en garderie d'ici 2016. Le budget du ministère a d'ailleurs été de bonifié de plus de 3%. «On doit contribuer aux efforts budgétaires demandés, et j'ai essayé de trouver où il y aurait le moins d'impacts possible», a précisé la ministre Nicole Léger.

Deux mesures spécifiques ont été imposées aux CPE. Le ratio éducateur-enfants sera révisé à la hausse pour le groupe d'âge des quatre ans. Le nombre d'enfants à la charge d'un éducateur passera de huit à dix pour ces groupes. La mesure serait en fait déjà prévue au règlement du ministère, mais les subventions n'auraient jamais été adaptées. Le deuxième effort demandé a trait aux surplus cumulés des CPE, qui auraient atteint 222 millions au cours des cinq dernières années, selon la ministre.

Avec La Presse canadienne

Le Devoir

Lire aussi · L'incohérence de Pauline Marois. Une lettre ouverte en page Idées. Page A 7

RÉFORME DU SÉNAT

La représentation des francophones est menacée, selon la FCFA

STÉPHANIE MARIN à Ottawa

La réforme du Sénat proposée par le gouvernement Harper menace la représentation des francophones au Parlement, craint la Fédération des communautés francophones et acadiennes du Canada (FCFA).

La Fédération redoute que le système d'élections des sénateurs inclus dans le projet de loi bloque la porte de la Chambre haute aux francophones. Car bien que les communautés francophones hors Québec soient dynamiques, elles sont géographiquement éparpillées

et ne pourront être en nombre suffisant pour élire un sénateur de langue française qui pourra comprendre et défendre les délicates questions linguistiques, souligne la présidente de la FCFA, Marie-France Kenny.

Elle craint donc qu'au final, il n'y ait aucun sénateur francophone dans certaines provinces. Selon M^{me} Kenny, le Sénat s'est donné comme mandat de représenter les groupes minoritaires et a accompli beaucoup à ce chapitre.

C'est pourquoi la Fédération veut qu'au moins un siège par province soit réservé à un fran-

cophone et qu'il y en ait aussi un pour l'ensemble des territoires. «Ils ont un rôle d'influence», affirme M^{me} Kenny à propos des sénateurs.

«Et certains sénateurs sont bien conscients qu'ils ne seraient pas là aujourd'hui s'il y avait eu des élections plutôt que des nominations», dit-elle, soulignant que beaucoup d'entre eux ont été réceptifs à ses arguments.

Un mécanisme devrait ainsi être instauré pour que les communautés francophones et acadiennes puissent recommander des sénateurs. «On n'est pas contre toute forme de réforme, mais on veut s'assurer de

la présence de sénateurs francophones», précise M^{me} Kenny.

C'est donc une occasion d'améliorer le Sénat, indique-t-elle, puisque rien actuellement ne garantit la présence de sénateurs francophones. Les nominations «sont laissées au gré des premiers ministres».

Avec le projet C-7, le gouvernement propose de limiter à neuf ans le mandat des représentants de la Chambre haute et suggère un processus d'élection des candidats, pour les provinces qui souhaitent le faire.

Ottawa a demandé à la Cour suprême du Canada de rendre

un avis sur la constitutionnalité de son projet de loi.

La FCFA s'oppose à l'abolition pure et simple du Sénat comme le prône le Nouveau Parti démocratique (NPD). «Le NPD n'a pas été réceptif à notre suggestion. Leur réponse est: "on va vous représenter"», affirme M^{me} Kelly.

La majorité de leurs députés sont au Québec. Or, les Québécois ne comprennent pas suffisamment la réalité des francophones dans le reste du pays pour défendre correctement leurs droits, selon M^{me} Kenny.

La Presse canadienne

Mario Beaulieu réélu à la SSJB

Mario Beaulieu a été reconduit à la tête de la Société Saint-Jean-Baptiste (SSJB) pour un troisième mandat, vendredi, à l'occasion de la 179^e assemblée générale annuelle de l'association. Il a été réélu par acclamation. L'assemblée générale a aussi permis d'élire quatre membres au sein du conseil général, soit Rachid Bandou, Robert La Douceur, Josiane Lavallée et Jean Dorion. À la suite de son couronnement, M. Beaulieu a indiqué que la SSJB avait plus que jamais un rôle crucial à assumer pour préserver l'usage de la langue française au Québec.

La Presse canadienne

COLLOQUE

Vers un Moyen-Orient échappant aux États-Unis ?

Jeudi 21 mars, de 8 h 30 à 20 h

Avec: Sami Aoun, Miloud Chennoufi, Antoine Coppolani, Charles-Philippe David, Jean-François Lépine, Barah Mikail, Mansouria Mokhefi, Firouzeh Nahavandi

Agora Hydro-Québec du Cœur des sciences, UQAM | 175, avenue Président-Kennedy, Métro Place-des-Arts

#MObarna
@RDandurand

Programme complet et inscription obligatoire
www.dandurand.uqam.ca | 514-987-6781

Chaire Raoul-Dandurand
en études stratégiques et diplomatiques

OBSERVATOIRE SUR LE MOYEN-ORIENT
ET L'AFRIQUE DU NORD
OBSERVATOIRE SUR LES ÉTATS-UNIS



Relations Internationales
Francophones
et Commerce extérieur
Québec

LE CONSEIL
DES RELATIONS
INTERNATIONALES
DE MONTRÉAL

Institut d'études
internationales de Montréal
UQAM

UQAM

DÉBAT

Des logiciels à la politique

La cyberdiplomatie

Guy Begin, Département d'informatique, UQAM
Pierre Pahlavi, Julien Saada, Chaire Raoul-Dandurand

Jeudi 21 mars, 18h
www.coeurdessciences.uqam.ca

coeur
des sciences
UQAM

Chaire Raoul-Dandurand
en études stratégiques et diplomatiques
Raoul Dandurand et Centre
de Recherche en Diplomatie Stratégique

Hydro Québec LE DEVOIR

ACTUALITÉS

Manipuler d'abord



MANON CORNELLIER
à Ottawa

Mercredi dernier, à Vancouver, l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) est intervenue sur un chantier de construction pour mettre la main au collet d'une poignée de travailleurs étrangers présumés illégaux. Rien d'inhabituel jusque-là, l'arrestation d'immigrants illégaux faisant partie du mandat de l'agence.

Quelle chose clochait cependant aux yeux de plusieurs témoins. Les agents de l'agence n'étaient pas seuls. Ils étaient accompagnés d'une équipe de tournage de l'émission de télé-réalité *Border Security: Canada's Front Line*. Et cette équipe n'était pas là par accident.

Le producteur Force Four Entertainment a en effet obtenu en août dernier l'autorisation de suivre les agents dans leur travail quotidien. Le but de l'émission, diffusée sur le réseau National Geographic, est de «suivre les agents des services frontaliers alors qu'ils interceptent des personnes suspectes et de la contrebande d'à travers le monde dans le but d'assurer notre sécurité et de protéger notre santé, notre main-d'œuvre et nos écosystèmes». (Voilà des propos qui réjouiront sûrement les conservateurs.)

Ce projet était passé largement inaperçu. Jusqu'au raid de Vancouver, qui a aussitôt soulevé l'indignation. Une petite manifestation a rapidement eu lieu. La femme d'un des hommes arrêtés était outrée qu'on exploite son drame personnel. Quant à son mari, il a refusé de consentir à ce qu'on diffuse les images où il apparaît.

À l'agence, on a vite fait savoir que les personnes étaient libres d'accepter ou non et qu'un refus n'influerait pas sur leur sort. On affirme que les règles en matière de vie privée sont respectées. Le producteur, lui, répète qu'aucune image ne peut être diffusée sans le consentement des personnes concernées et même que personne n'est filmé «sans son consentement verbal préalable». Ah oui? Obtenu quand et comment?



Force Four affirme que son émission est un documentaire, et non une télé-réalité. On est pourtant bien loin du journalisme cependant, car Force Four soumet à l'ASFC, pour approbation, ses images brutes et la version finale de ses épisodes. C'est du moins ce qu'indique l'entente approuvée par le ministre de la Sécurité publique, Vic Toews. (Une militante de Vancouver en a obtenu copie et l'a montrée à la CBC.)

Que ce genre d'émissions stigmatise les gens qui y apparaissent semble n'avoir préoccupé personne. Ni le fait d'ailleurs que notre gouvernement se rende ainsi complice de l'exploitation du malheur des gens par des producteurs qui, eux, s'en servent pour divertir leurs auditeurs.

Ce gouvernement, qui n'a pas l'habitude de faciliter le travail des journalistes, a accordé cet accès à Force Four parce que son projet sert ses intérêts et son discours musclé en matière de justice et d'immigration.

En d'autres circonstances, c'est la chape de plomb, et il se passe rarement une semaine sans que de nouveaux cas soient portés à l'attention du public. Malgré les compressions qui s'abattent sur plusieurs ministères, le gouvernement Harper dépense des dizaines de millions pour promouvoir ses politiques. Il ne cherche pas à informer, mais à imposer un message et une image. Il n'est pas le premier gouvernement à s'en soucier, mais aucun n'a poussé son contrôle de l'information aussi loin.



Encore la semaine dernière, La Presse canadienne nous apprenait qu'une douzaine de ministères refusaient depuis 18 mois de se soumettre à un ordre de production de documents venant du comité des comptes publics.

Le *National Post* révélait de son côté que c'était maintenant au tour des bibliothécaires et des archivistes d'être soumis à de nouveaux contrôles. Eux qui étaient encouragés par le passé à participer, dans leurs temps libres, à des conférences, publications et séances de formation doivent maintenant obtenir l'autorisation de leurs supérieurs, ces situations étant «identifiées comme à haut risque» et pouvant mettre à l'épreuve la «loyauté» de l'employé...

Un rapport sur la censure dont sont victimes les scientifiques fédéraux a été soumis en février en appui à une plainte officielle déposée auprès de la commissaire à l'information par le groupe Démocratie sous surveillance et la Clinique en droit environnemental de l'Université de Victoria. Le document résume le contrôle politique exercé sur l'information scientifique lorsqu'elle est demandée par la presse parlementaire et/ou lorsqu'elle porte sur des sujets jugés sensibles. C'est sans surprise que l'on retrouve sur cette liste les sables bitumineux, les changements climatiques, l'industrie pétrolière et gazière, la protection de l'ours polaire et du caribou et ainsi de suite.

Ce ne sont pas seulement les médias qui écopent, mais les députés, les fonctionnaires du Parlement, le directeur parlementaire du budget, les commissions d'enquête et ainsi de suite. Au bout du compte, les citoyens perdent au change et la démocratie en sort amoindrie. Car comment faire des choix éclairés quand l'information est rarefiée, les faits tronqués et déformés, les critiques dénigrés?

Et ce qui ne présage rien de bon, on amorce un nouvel exercice budgétaire avec un bureau du directeur parlementaire du budget affaibli...

mcornellier@ledevoir.com

COMMISSION CHARBONNEAU

Bernard Trépanier, l'homme qui rend des services

Le nom de Bernard Trépanier revient constamment devant la commission Charbonneau, où plusieurs l'ont décrit comme l'architecte du système de financement occulte d'Union Montréal. Mais qui est ce mystérieux «Monsieur 3%»? Le principal intéressé et l'ingénieur Bernard Poulin ont dû lever une partie du voile en témoignant dans un procès récent. Esquisse de la personnalité d'un témoin attendu cette semaine à la commission.

GUILLAUME BOURGAULT-CÔTÉ

Selon son ami Bernard Poulin, Bernard Trépanier est un homme qui «a un drôle de vocabulaire», qui «aime cirer des voitures», mais dont l'occupation professionnelle précise n'a jamais été claire. Chose certaine, il aime rendre service.

En témoignant dans le cadre du procès qu'il a intenté à l'ancien journaliste André Noël (maintenant enquêteur à la commission Charbonneau), Bernard Poulin a dû détailler en mai dernier ses relations avec l'ex-directeur du financement du parti de Gérard Tremblay, Bernard Trépanier — surnommé «Monsieur 3%» pour la ponction qu'il exerçait au nom d'Union Montréal sur les contrats octroyés par la Ville.

M. Poulin, président de la firme de génie-conseil Groupe SMi, reproche à André Noël et à *La Presse* d'avoir diffusé en 2009 et en 2010 le contenu d'une conversation téléphonique privée qu'il a eue avec M. Trépanier en 2006. La discussion concernait le Faubourg Contrecoeur.

Le procès Noël a permis d'apprendre que les relations étroites entre les deux Bernard dépassaient le cadre des affaires. Bernard Trépanier a en effet été, il y a quelques années, mentor d'un proche de M. Poulin aux prises avec un problème d'alcool. D'où le «grand respect» voué par Bernard Poulin à l'argentier d'Union Montréal. Et d'où la consigne donnée par M. Poulin à sa secrétaire de lui passer tous les appels de M. Trépanier.

Leurs liens dépassent également les frontières municipales. Depuis 2010, Bernard Poulin paie des «montants minimes» pour que Bernard Trépanier s'occupe de ses voitures en Floride. «Il passe l'hiver en Floride et m'a offert, parce qu'il n'avait rien à faire, d'aller faire laver

mes voitures et de les amener au garage, des choses comme ça», a expliqué M. Poulin à la Cour. «Il a une manie: il aime cirer les voitures.»

Mais pas seulement ça. On sait depuis octobre 2009 (révélations de Benoît Labonté) et aussi depuis le témoignage récent de Michel Lalonde (président de la firme Génieus) devant la commission Charbonneau que Bernard Trépanier aime également huiler les relations.

M. Lalonde a indiqué avoir été le porte-parole d'un cartel de firmes de génie-conseil qui se sont partagé les contrats de la Ville de Montréal entre 2004 et 2009 (le groupe de M. Poulin faisait partie du cartel). Avec Bernard Trépanier et le président du comité exécutif, Frank Zampino, Michel Lalonde discutait des chantiers à venir et décidait de leur partage entre les firmes.

En Floride — où il séjourne environ six mois par an —, M. Trépanier n'a pas perdu ses aptitudes au démarrage. Il a ainsi offert à Bernard Poulin de «faire le tour des hôtels puis des choses pour voir s'il n'y a pas des gens qu'on peut aller chercher». Une offre que l'ingénieur a refusée.

«Faire plaisir»

Bernard Trépanier a lui-même expliqué à la Cour supérieure (en mai dernier) que les services qu'il rend à M. Poulin en Floride relèvent du «hobby». «Ça me tient occupé. J'aime bien mon épouse [dont la santé est fragile], mais 24 heures sur 24, sept jours par semaine, disons que, si je peux me tenir occupé, je le fais.» Il a offert son aide à M. Poulin parce que celui-ci avait eu des «problèmes de voiture, à savoir que si une voiture est arrêtée un certain temps, la batterie» peut écopper, a expliqué M. Trépanier.

Selon Bernard Poulin, c'est probablement pour lui «faire plaisir» que Bernard Trépanier l'a appelé



Bernard Trépanier

en 2006 pour lui annoncer qu'un contrat lui était réservé dans le dossier du Faubourg Contrecoeur. «On va te donner un mandat sur la décontamination», disait M. Trépanier après avoir précisé avoir participé à une réunion avec différents acteurs-clés du dossier, dont Frank Zampino (alors président du conseil exécutif de la Ville de Montréal) et Michel Lalonde.

À Bernard Poulin qui lui demandait l'ampleur du mandat, M. Trépanier a répondu qu'il «y a pour 12 millions de terre contaminée». «Je comprends où ça va», a dit M. Poulin. «Faute, on s'organise», concluait l'autre.

Le ton et la teneur de la conversation entre MM. Poulin et Trépanier ont étonné les avocats de la défense. Ils ont demandé à l'ingénieur s'il était normal qu'un «gars qui ne travaillait pas pour la Ville de Montréal, ni pour la SHDM [qui gère le dossier], vous appelle pour vous dire "on va te donner un

Bernard Trépanier est surnommé «Monsieur 3%» pour la ponction qu'il exerçait au nom d'Union Montréal sur les contrats octroyés par la Ville de Montréal

contrat»?». «C'était curieux, en effet, c'était curieux», a reconnu M. Poulin, dont l'entreprise compte près de 2000 employés qui travaillent dans une trentaine de pays.

«Je pense qu'il était content de nous avoir recommandés dans le cadre d'une conversation à quelqu'un», a mentionné Bernard Poulin. Même s'il a trouvé «curieux» que M. Trépanier lui parle directement d'un contrat — ce qui ne serait arrivé qu'une fois —, M. Poulin n'a toutefois pas cherché à comprendre le pourquoi du comment.

Quel travail?

De même n'a-t-il pas non plus cherché à savoir au fil des années ce que faisait précisément Bernard Trépanier. «Vous lui parliez une fois par semaine et ne saviez pas ce qu'il faisait dans la vie?», ont demandé les avocats de la défense. «Je savais qu'il était au financement du parti du maire pendant une certaine époque [2004-2006], c'est tout.» Il était aussi au courant du rôle de

consultant externe joué par M. Trépanier pour la compagnie Astral Média (il cherchait des sites pour des panneaux publicitaires, confirme Astral au *Devoir*).

De manière plus large, M. Poulin pense que M. Trépanier n'a pas une «douzième année». «Il a un drôle de vocabulaire. Généralement, quelqu'un qui a fait des études s'exprime d'une façon un petit peu plus élégante», a-t-il dit à la Cour. Cela n'empêchait pas Bernard Trépanier de fréquenter le haut pouvoir municipal: bon ami de Frank Zampino et de Michel Bissonnette (ancien député libéral, membre actuel du comité exécutif), «Monsieur 3%» mangeait souvent avec ces deux personnalités au restaurant Muscadin, a affirmé Bernard Poulin. M. Trépanier a lui-même précisé qu'il connaît M. Zampino «depuis 25 ans».

Escouade Marteau

Concernant ses occupations, M. Trépanier se dit en «semi-retraite» depuis 2007. Après son départ d'Union Montréal en 2006, il soutient s'être occupé «de la campagne annuelle de financement pour le maire, jusqu'en 2008 environ». Pour Union Montréal, il avait «seulement la responsabilité d'organiser, de voir à ce que les campagnes de financement dans les arrondissements soient organisées dans le

but de rencontrer les budgets qui étaient fixés par le parti», a-t-il dit. Agé de 74 ans, M. Trépanier ne se rappelle pas par quel hasard ces fonctions l'ont mené à assister à la rencontre impliquant les principaux acteurs du dossier du Faubourg Contrecoeur, où la décision d'octroyer un contrat à Bernard Poulin a été prise. On l'a invité, a-t-il dit simplement. «On était polis, j'y allais». Il ne «sait pas» non plus pourquoi c'est lui qui a appelé M. Poulin. «Je n'avais aucun pouvoir de donner des mandats», a-t-il dit.

Le 17 mai 2012, M. Trépanier a été arrêté par l'escouade Marteau en même temps que Frank Zampino et sept autres personnes pour leur rôle dans le dossier du Faubourg Contrecoeur. Bernard Trépanier devrait témoigner cette semaine devant la commission Charbonneau. Quant à Bernard Poulin, qui n'est accusé de rien, il a refusé d'indiquer au *Devoir* si la commission l'avait contacté.

Le Devoir

Union Montréal réuni en caucus: le parti tient le coup

BRIAN MYLES

Les nouvelles de la mort imminente d'Union Montréal sont largement exagérées. Les élus restants ont réaffirmé leur soutien au chef Richard Deschamps dans une démonstration d'unité à l'issue du caucus samedi. «Je vous invite à ne pas vous mobiliser à chaque fois que nous allons travailler pour les Montréalais», a dit M. Deschamps avec une pointe d'exaspération aux journalistes qui l'attendaient en masse devant les locaux du parti.

«La décision que nous prenons, c'est de continuer notre travail au sein d'Union Montréal», a dit M. Deschamps, entouré de 29 des 32 élus restés fidèles au parti.

Le caucus a passé la journée de samedi à discuter de l'avenir de la formation durement malmenée à la commission Charbonneau.

D'autres rencontres stratégiques semblables auront lieu d'ici aux élections de novembre. Il serait tout aussi prématuré d'annoncer la renaissance de la formation que sa mort immédiate. «Je ne peux pas prédire ce qui va se passer dans huit mois. Il peut y avoir encore des choses qui vont se passer», a dit M. Deschamps.

«Il y a un plan d'action, et tout est ouvert», a renchéri le président du caucus, Bernard Blanchet.

Bernard Blanchet concède que les temps sont difficiles, mais il refuse d'envisager la mort du parti, né en 2001. «Il y a un côté humain qui n'est pas facile. Il n'y a personne qui a été formé pour passer à travers une situation comme celle-là», a dit M. Blanchet, qui a demandé «du temps et du respect» pour ses troupes.

Le vétéran Sammy Forcillo ne croit pas non plus à la disparition imminente d'Union Montréal. «On est à sept mois de l'élection, et il faut regarder le demain», a dit le conseiller du district de Peter-McGill.

Parti malmené

Les révélations de la commission Charbonneau ont fait mal à l'image de marque du parti, déjà entachée par les enquêtes répétées des journalistes. Union Montréal a remporté les élections de 2001, 2005 et 2009 en utilisant des dons illégaux.

De 2001 à 2004, le collecteur de fonds Bernard Trépanier, surnommé «Monsieur 3%», percevait des sommes de 5000 \$ à 15000 \$ en liquide, selon le témoignage de l'ingénieur Yves Cadotte, vice-président de SNC-Lavalin.

Les firmes de génie-conseil et les entrepreneurs en construction achetaient régulièrement des billets pour les cocktails de financement, en utilisant



JACQUES NADEAU ARCHIVES LE DEVOIR

Depuis la démission de Gérard Tremblay, Union Montréal connaît une lente agonie.

des proches ou des employés comme prête-noms, ce qui est illégal en vertu de la loi électorale (seuls les dons individuels sont permis).

Pour l'élection de 2005, M. Trépanier a monté la barre, en exigeant des contributions en liquide de 200000 \$ pour les plus grandes firmes de génie, et de 100000 \$ pour les firmes de taille moyenne. En échange, les firmes de génie ont obtenu le quasi-monopole sur les contrats majeurs en infrastructures à Montréal jusqu'à la création de l'escouade Marteau, en 2009. Durant cette période, les firmes de génie et les entrepreneurs ont accepté de verser des ristournes de 3% en liquide sur la valeur de leurs contrats à Union Montréal.

Confiance ébranlée

Les élus restants d'Union Montréal sont tout aussi renversés que le public par l'avalanche de mauvaises nouvelles en provenance de la commission Charbonneau. Toutes ces révélations ont ébranlé leur confiance, à sept mois des élections.

Le conseiller Alvaro Farinacci trouve dommage qu'une poignée d'individus mal intentionnés aient sapé les fondations d'Union Montréal.

«C'est un parti solide parce que ses membres sont nombreux et liés. Ses élus travaillent très fort dans tous les arrondissements», a-t-il dit.

Les élus rencontrés en matinée samedi ont tenu une ligne similaire. Les problèmes soulevés à la commission Charbonneau dépassent largement le cas d'Union Montréal. «Il y a un problème de société», a dit M. Blanchet. Le lien de confiance est avec la classe politique au complet. Il ne faut pas tout prendre sur nos épaules.»

Le parti a encore perdu sept membres en l'espace de 24 heures, en février dernier, dont les poids lourds Luis Miranda et Gilles Deguire, respectivement maires d'Anjou et de Montréal-Nord. D'autres seraient en réflexion, entre autres Michel Bissonnet, maire de Saint-Léonard.

Depuis la démission de Gérard Tremblay, le 5 novembre dernier, Union Montréal connaît une lente agonie. Le parti majoritaire au conseil depuis 2001 arrive maintenant bon deuxième (16 élus) derrière les indépendants (23 élus) au conseil municipal. Vision Montréal et Projet Montréal ont respectivement 14 et 10 élus. Deux sièges sont vacants.

Le Devoir

MOYEN-ORIENT

Immigration: des demandes retardées par la guerre et la bureaucratie

BAHADOR ZABIHIYAN

Le bureau de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC) en Turquie est surchargé de travail, au grand dam de ceux qui veulent immigrer au Québec: la faute en revient aux instabilités régionales certes, mais aussi à certaines lourdeurs administratives, selon des documents obtenus par *Le Devoir*.

Depuis presque un an, des milliers de demandes de résidences permanentes et de résidences temporaires du Moyen-Orient ont été réacheminées vers le bureau de CIC à Ankara. En effet, le centre régional de CIC situé à Damas a dû fermer ses portes précipitamment en janvier 2012 à cause de la guerre en Syrie. Un grand nombre des 22 000 dossiers qui s'y trouvaient étaient ceux de ressortissants iraniens souhaitant immigrer au Canada. Trois mois plus tard, le bureau de CIC à Téhéran, qui traitait les dossiers des Iraniens souhaitant venir au Canada sur une base temporaire, a fermé ses portes, à la suite d'une décision d'Ottawa: 50 000 dossiers supplémentaires ont dû être envoyés à Ankara, selon un courriel (dont *Le Devoir* a ob-

tenu copie) envoyé en août 2012 par un analyste de CIC à une conseillère ministérielle.

Tout cela génère des délais de traitement plus longs pour ceux qui attendent depuis des mois, voire des années, afin de savoir s'ils pourront finalement immigrer au Canada. De plus, il semble y avoir eu certaines lourdeurs administratives au sein du ministère. Ainsi, dans un document interne datant de mars 2012, CIC reconnaît que le gestionnaire et le gestionnaire adjoint du programme d'immigration responsables du bureau d'Ankara auraient « certainement » pu être « plus proactifs » et « énergiques » afin que les « choses » avancent « plus vite », explique une note interne, obtenue par *Le Devoir* en vertu de la Loi d'accès à l'information.

Si de telles situations venaient à se reproduire, CIC devrait mieux communiquer avec son bureau afin de mettre au jour plus rapidement les sources de retard, explique la note. CIC note aussi qu'à l'avenir, il faudrait envoyer du personnel pour assister le ministère des Affaires étran-

gères et du Commerce international, en cas de fermeture d'un bureau.

Le bureau de Paris à la rescousse

Pour tenter de traiter tous ces dossiers, le nombre d'employés affectés au bureau de CIC à Ankara a triplé passant de 11 à 35. Il a d'ailleurs été difficile de recruter des employés maîtrisant le farsi, la langue parlée en Iran. Le ministre de l'Immigration, Jason Kenney, s'est rendu à Ankara en janvier pour constater la situation. Son bureau avait aussi demandé à être informé des derniers développements à Ankara dès août 2012, selon des courriels dont *Le Devoir* a obtenu copie.

Certains demandeurs s'impatientent: une quinzaine d'Iraniens dont la demande d'immigration a été acceptée par le Québec, mais qui attendent que CIC finisse l'étude de leurs dossiers, ont décidé d'entamer des procédures judiciaires, il y a deux mois. Il faut savoir que le Québec choisit ses immigrants. Une fois que les dossiers sont acceptés, ils sont envoyés à

CIC, qui vérifie que ces personnes ne représentent pas de risque pour la sécurité nationale et qu'elles ne sont pas malades. Ces vérifications peuvent prendre plusieurs années, selon l'avocate Stéphanie Riccio, qui représente les quinze Iraniens. « Quand on est accepté par le Québec [...], c'est sûr que l'on s'imagine pouvoir déménager dans l'année qui suit, peut-être deux ans après, mais là, quand ça commence à faire deux, trois ans après [...] c'est à ce moment-là que les gens se disent que cela n'a pas de sens », explique M^{me} Riccio.

Elle a demandé à la Cour fédérale de délivrer un recours extraordinaire pour forcer CIC à rendre rapidement une décision dans leur cas.

De son côté, la porte-parole de CIC, Nancy Caron, reconnaît que le bureau d'Ankara est « surchargé ». Elle ajoute que des dossiers ont été récemment transférés à Paris, ce qui permettra de les traiter dans des délais plus courts. De plus, CIC possède un système de gestion mondiale qui permet de répartir les dossiers entre ses différents bureaux dans le monde afin de mieux gérer les délais.

Le Devoir

BUDGET FÉDÉRAL

Des coupes majeures pour les forces armées

Ottawa — Un document obtenu par *La Presse canadienne* indique que l'armée canadienne subira des coupes majeures en plus de celles qui font déjà partie de la stratégie de réduction du déficit du gouvernement Harper.

Le budget du ministre des Finances, Jim Flaherty, qui sera présenté jeudi, inclura une réduction de 8 % du budget de fonctionnement et d'entretien des forces terrestres, qui s'ajoutera à la réduction de son budget de 22 % déjà prévue, selon le document.

Les nouvelles coupes, de l'ordre de 32 millions de dollars, toucheront la capacité de formation de l'armée pour des opérations dans la jungle, le désert, et les terrains montagneux. Elles s'ajoutent aux coupes de 226 millions ordonnées par le Plan de réduction du déficit du gouvernement fédéral.

Le document, daté du 31 janvier 2013 et rédigé par le lieutenant-général Peter Devlin, commandant de l'armée canadienne, explique que le financement pour les réservistes à temps plein devra faire l'objet de nouvelles réductions et que l'argent inutilisé pour les soldats en temps partiel pourrait être utilisé pour garder ceux à temps plein.

Il y aurait aussi une réduction attendue de huit millions pour les services contractuels, et l'armée devra réduire la masse salariale de ses employés civils de dix millions de dollars.

Malgré les coupes budgétaires, le document souligne que l'armée fait face à des pressions pour maintenir les activités protocolaires et les projets chers aux yeux des conservateurs, qui avaient autrefois pro-

mis un financement stable et prévisible à la défense nationale.

Il indique que le fédéral accorde une importance particulière aux activités telles que la Garde de cérémonie, et que celles-ci doivent être maintenues, même aux dépens des autres programmes. La Garde de la cérémonie, principalement composée de réservistes, participe à la cérémonie de la relève de la garde sur la colline parlementaire pendant la saison touristique.

Entre besoins et intérêts

La Défense nationale est le plus important élément discrétionnaire du budget fédéral et est depuis longtemps ciblée par les gouvernements qui veulent réduire le déficit, indépendamment de leurs allégeances politiques.

Le premier ministre Stephen Harper avait averti le ministre de la Défense, Peter MacKay, en juin dernier que les coupes initialement proposées ne seraient pas suffisantes. Il a réitéré ce message lors de l'assèmentation de chef d'état-major de la Défense, Tom Lawson.

Critiqué au sujet du fait que les coupes semblent cibler l'armée, le ministre MacKay a fait valoir que le budget de l'armée est de 500 millions de plus qu'il ne l'était lorsque les conservateurs sont arrivés au pouvoir en 2006. « Après des années de croissance sans précédent, et suivant la fin des missions de combat en Afghanistan, il est nécessaire pour le gouvernement de mesurer les intérêts militaires avec les intérêts des contribuables », a écrit son porte-parole Jay Paxton.

La Presse canadienne

Budget: le FRAPRU interpelle Ottawa

Même s'il nourrit peu d'espoir au sujet du budget fédéral qui sera présenté jeudi par le ministre des Finances, Jim Flaherty, le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) estime qu'il s'agirait du moment idéal pour mettre fin aux incertitudes sur la poursuite de l'implication fédérale dans la lutte contre les problèmes de logement et d'itinérance. Le FRAPRU souligne que c'est le 31 mars 2014 que se terminera le Cadre de référence sur le logement abordable, en vertu du-

quel Ottawa contribue financièrement aux programmes d'habitation du Québec, notamment en matière de nouveaux logements sociaux. Tout en souhaitant que le gouvernement annonce dès maintenant la poursuite de cette contribution, le FRAPRU réclame une bonification majeure. Actuellement, le Québec reçoit d'Ottawa la somme de 57,7 millions par année. C'est aussi le 31 mars 2014 que prendra fin la Stratégie des partenariats de lutte contre l'itinérance. Le FRAPRU demande l'annonce immédiate de la prolongation et de l'accroissement de l'aide fédérale.

La Presse canadienne



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Des milliers de personnes ont assisté au traditionnel défilé de la Saint-Patrick dimanche à Montréal.

Un 190^e défilé festif de la fierté irlandaise

KARL RETTINO-PARAZELLI

Le mercure est redescendu au-dessous de zéro cette fin de semaine, mais ce ne fut pas suffisant pour refroidir les ardeurs des milliers de personnes qui ont pris part dimanche à la 190^e édition du défilé montréalais de la Saint-Patrick.

Des milliers de personnes se sont massées aux abords de la rue Sainte-Catherine pour être de la fête, le gobelet de café remplaçant parfois la traditionnelle cannette de bière irlandaise. Chapeaux, colliers, lunettes, maquillage et vitrines de magasins: le centre-ville tout entier a viré au vert dimanche. « Tout le monde est irlandais aujourd'hui », a lancé en anglais un fêtard avant d'aller rejoindre ses amis.

Plus loin, Mireille ne s'est pas trop formalisée du mercure à la baisse et des bourrasques. « Si on a trop froid, on va aller au bar plus rapidement! », a-t-elle glissé en riant.

Le cortège de 18 chars allégoriques et de quelque 3000 participants, dont une vingtaine de

Du Brésil à l'Égypte

Dans le cadre des célébrations mondiales, quelque 70 monuments ou bâtiments mondialement connus, comme les pyramides d'Égypte, la statue du Christ rédempteur de Rio de Janeiro, ou encore des stades de football comme celui de

Munich, ont été illuminés de la couleur verte cette semaine. À Dublin, plus de 250 000 personnes ont participé dimanche à la traditionnelle parade de fanfares et de danseurs, et ce, malgré la pluie.

Agence France-Presse

fanfares, s'est mis en marche sur le coup de midi au son des cornemuses, à l'intersection des rues Sainte-Catherine et du Fort. Le tout s'est conclu au square Phillips vers 15h30.

Tous Irlandais

Plusieurs élus se sont déplacés pour l'événement, dont le maire de Montréal, Michael Applebaum. « Aujourd'hui, les Montréalais d'origine irlandaise continuent de façonner l'identité de la métropole, qui ne serait sûrement pas ce qu'elle est devenue sans leur courage et leur persévérance », a-t-il déclaré, coiffé pour l'occa-

sion d'un haut-de-forme.

La foule a également pu reconnaître le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair — lui-même d'ascendance irlandaise —, la chef du Parti vert du Canada, Elizabeth May, en compagnie du chef adjoint de la formation et ancien joueur du Canadien, Georges Laraque, et le ministre responsable de la région de Montréal, Jean-François Lisée.

« Ce que j'aime beaucoup chez les Irlandais du Québec, c'est leur grande capacité d'intégration. Il y a des protestants, des catholiques, des francophones, des anglophones », a commenté

M. Lisée avant de battre le pavé pour son premier défilé de la Saint-Patrick. « Les Irlandais font partie de nous. C'est une des sources, une des racines de la réalité québécoise. »

La fête s'est déroulée sans incident majeur, ou presque. Selon Urgences-santé, un homme d'une vingtaine d'années a fait une chute de deux étages en tombant de son balcon. L'alcool serait en cause. Le porte-parole Marc-André Gagnon n'a pas pu nous indiquer si la vie du jeune était en danger. Le Service de police de la Ville de Montréal a quant à lui procédé à deux arrestations pour méfaits. La vitrine d'un commerce et une voiture ont été endommagées.

Le défilé montréalais de la Saint-Patrick est organisé par les Sociétés irlandaises unies de Montréal. Il a eu lieu chaque année sans interruption depuis 1824, ce qui en fait l'un des plus importants rassemblements du genre en Amérique du Nord. Plus de 400 000 Québécois se disent d'origine irlandaise et près du quart d'entre eux habitent à Montréal.

Le Devoir

SAINT-JÉRÔME

Deux prisonniers s'évadent... en hélicoptère

Saint-Jérôme — Pendant que le Québec honorait ses plus grandes œuvres cinématographiques de la dernière année, dimanche soir, la grande région de Laurentides-Lanaudière a eu droit à son propre suspense hollywoodien après que deux prisonniers du centre de détention de Saint-Jérôme eurent réalisé une spectaculaire évasion en s'accrochant à un hélicop-

tere, dimanche après-midi. L'événement, qui n'avait rien d'un film de fiction, a été marqué par une première vague d'arrestations, dont celle de Benjamin Hudon-Barbeau, l'un des deux détenus en cavale, et de deux autres suspects non identifiés à Chertsey, à une cinquantaine de kilomètres au nord du centre de détention. L'autre détenu, Danny Proven-

çal, a été localisé en milieu de soirée, et la Sûreté du Québec a érigé un périmètre de sécurité dans le but de mettre fin à sa cavale. Vers 23 h, Provençal n'avait toujours pas été arrêté.

Hudon-Barbeau, 36 ans, et Provençal, 33 ans, ont réalisé leur spectaculaire coup d'éclat vers 14h20, selon le sergent Benoît Richard de la Sûreté du Québec (SQ). Après la mise en place d'un vaste déploiement de policiers, le sergent Richard a confirmé l'arrestation de trois personnes en lien avec ces événements, vers 19h45, sans toutefois dire, à ce moment, si les évadés avaient été capturés.

M. Richard n'a donné aucun détail quant aux circonstances de l'arrestation, se contentant de dire que l'opération se poursuivait et que d'autres arrestations étaient à prévoir. Mais à peine 30 minutes plus tard, la SQ confir-

mait, via son compte Twitter, l'arrestation de Hudon-Barbeau et de deux autres hommes.

L'évasion a été si spectaculaire que le directeur général adjoint des Services correctionnels pour l'ouest du Québec, Yves Galarneau, a admis n'avoir jamais vu une telle manœuvre en 33 ans de carrière. Précisant que les deux détenus évadés s'étaient agrippés à l'hélicoptère alors qu'ils prenaient part à une sortie « normale » des détenus, il a mentionné qu'il n'existait pas d'équipements pour empêcher une évasion par la voie des airs. « Quand les employés ont entendu l'hélicoptère et l'ont vu à si basse altitude, ils ont commencé à réagir », a expliqué M. Galarneau, lors d'un point de presse tenu en début de soirée.

La Presse canadienne

Congédié ?
Voyez
François Gendron
avocat
LL.L., M.A., Ph.D.
Vieux Montréal 514.845.5545

Résultats des tirages du : 2013-03-16

649	04 14 16 25 45 47	27 compl.	49	01 09 24 32 35 47	34 compl.
-----	----------------------	-----------	----	----------------------	-----------

Prochain gros lot (approx.) : 11 000 000 \$

Extra 2911458

Résultats des tirages du : 2013-03-15

MAX	01 11 13 21 24 34 39	COMPL. (C) 41	Extra	3770261
-----	----------------------	---------------	-------	---------

+ 7 sélections gagnantes additionnelles
Consultez votre détaillant ou à loto.quebec.com

En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle de Loto-Québec, cette dernière a priorité.

ÉCONOMIE

PERSPECTIVES

Et si ça m'arrivait?



ÉRIC DESROSIERS

La crise économique et l'accroissement des inégalités ont rendu plus difficile l'exercice mental — et éthique — de se mettre à la place des autres.

Le célèbre théoricien de la justice John Rawls avait trouvé une façon ingénieuse de penser à ce que devraient être les cadres d'une société juste. Il disait que, pour se prononcer, il faudrait pouvoir ne pas connaître d'avance les talents et handicaps qu'on allait recevoir à la naissance, les caractéristiques de la famille et du milieu socio-économique dans lesquels on allait grandir, et tout ignorer des autres bonnes ou mauvaises surprises qu'allait nous réserver la vie.

Bien qu'inapplicable en pratique, cette idée de protéger son jugement derrière un « voile d'ignorance » reste une image forte. Il y a toutes sortes d'arguments éthiques et scientifiques sur lesquels on peut se baser pour juger de l'équité des cadres économiques, politiques et sociaux d'une société. On ne peut toutefois s'empêcher de penser qu'avec les règles du jeu proposé par John Rawls, même le plus ardent défenseur des principes du tout-au-marché voudra, dans sa société idéale, un minimum de filet social au cas où il naîtrait dans une famille d'immigrants ou qu'il serait victime d'une maladie chronique, et, qu'à l'inverse, même le collectiviste le plus convaincu hésiterait à réclamer des niveaux d'impôts confiscatoires au cas où il ferait des études en médecine ou serait l'inventeur d'un ordinateur révolutionnaire.

Les questions d'éthique et de justice se posent continuellement dans une société, mais prennent toujours un tour plus aigu en période de difficultés économiques. L'écart entre la bonne fortune des uns et la mauvaise fortune des autres se fait alors plus dramatique. Comme le coût des programmes sociaux explose en même temps que les revenus des gouvernements dégringolent, on arrive, tôt ou tard, à un moment où les finances publiques doivent être redressées, et où l'on commence à entendre les uns accuser les pauvres et les chômeurs d'abuser du système, et les autres reprocher aux riches de ne pas apporter leur juste contribution.

La terrible crise dont les pays développés n'ont pas encore fini de sortir ne fait pas exception. Quoi qu'on ait raconté sur les pertes d'emplois à Wall Street, c'est encore les moins riches et les moins qualifiés qui ont principalement fait les frais de la récession. Pour compliquer encore plus les choses, les finances publiques étaient, dans la plupart des cas, déjà dans un piteux état et les inégalités se creusaient déjà avant même son déclenchement.

Un des effets pervers de l'accroissement des inégalités est qu'elle réduit ce qu'on appelle la mobilité sociale, c'est-à-dire la capacité réelle de changer de statut social, par rapport à celui de ses parents ou au cours de sa propre vie, vers le haut comme vers le bas.

Ce niveau de mobilité sociale varie beaucoup d'un endroit à l'autre. Les pays d'Europe du Nord y font, encore une fois, office de région modèle, alors que le Royaume-Uni, l'Italie, la France et, paradoxalement, les États-Unis apparaissent, au contraire, comme les sociétés développées où le fameux rêve américain d'ascension sociale est le plus difficile à réaliser.

La peur de la pauvreté

La crise économique a frappé tellement fort dans certaines sociétés qu'un peu tout le monde s'y est senti plus vulnérable. Un récent sondage révélait, par exemple, que presque la moitié des Français ont désormais le sentiment d'être pauvres (11%) ou d'être en train de le devenir (37%). Mais, objectivement, plus les chances d'ascension et de dégringolade sociale sont minces, plus le petit jeu proposé par John Rawls devient abstrait et plus les gens fortunés pourraient, notamment, avoir du mal à se mettre à la place d'un chômeur ou d'un assisté social.

Les sondages de la Pew Research Center montrent en tout cas une baisse marquée aux États-Unis, depuis la crise, de l'appui de la droite et des populations à haut revenu à l'idée d'un filet social venant en aide aux gens dans le besoin. La proportion de ceux croyant qu'il en va du devoir de l'État a ainsi globalement reculé de 69% à 59%, alors que ceux qui pensent le contraire sont passés de 28% à 36%.

La situation se présente différemment au Canada. Bien que les inégalités de revenus y aient augmenté comme ailleurs, la mobilité sociale y demeure, pour l'instant, aussi forte que dans les pays d'Europe du Nord.

Bien que les gouvernements se tournent actuellement davantage vers une réduction des dépenses et un resserrement des programmes sociaux que vers une augmentation des impôts, la population resterait fortement attachée aux principes de l'État providence où les plus gâtés par la vie viennent en aide aux plus malmenés. Un sondage commandé par l'Institut Broadbent rapportait, le printemps dernier, que 64% des Canadiens (et même 58% des conservateurs) étaient prêts à payer des impôts « légèrement plus élevés pour protéger les programmes sociaux comme les soins de santé, les pensions et l'accès aux études secondaires ». Cet appui passait à 83% pour une augmentation de l'impôt des plus nantis (personne gagnant plus de 250 000 \$ par année).

On verra bien ce qu'en fera le ministre des Finances, Jim Flaherty, dans son budget de jeudi.



L'entreprise dirigée par Dany Laflamme offre notamment des services de gardiennage. Les agents de Gardium étaient postés à l'UQAM pendant le « printemps érable ».

PEDRO RUIZ LE DEVOIR

PORTRAIT D'ENTREPRISE

Gardium, la sécurité sous toutes ses formes

L'électrochoc éthique causé par la commission Charbonneau pourrait profiter à la division enquête de l'entreprise

CLAUDE TURCOTTE

Le Groupe Gardium se fixait l'an passé l'objectif de doubler son chiffre d'affaires dans le domaine des enquêtes spécialisées au cours des cinq prochaines années. Or, il se pourrait que la stupeur causée par les révélations faites à la commission Charbonneau aide Gardium à atteindre son objectif plus tôt que prévu. Dany Laflamme, président-directeur général de Gardium, est convaincu que cette commission est en train de lui ouvrir un nouveau marché. « La relation d'éthique et d'intégrité des gestionnaires devient de plus en plus importante et on en parle depuis longtemps », dit-il.

Evidemment, Gardium ne va pas jouer dans les plates-bandes criminelles labourées par la commission Charbonneau. Tout de même, la plupart des enquêteurs qu'il embauche sont des policiers à la retraite et il recrute ses clients dans le monde des affaires. Par exemple, récemment, une entreprise avait recours à ses services pour enquêter sur son vice-président des finances, qui suscitait des doutes. En remontant dans sa carrière, l'enquêteur de Gardium a découvert que le suspect avait à son compte trois dossiers similaires chez trois ex-employeurs. Cet homme avait été embauché sans vérifications sur ses activités antérieures. « Quand tu recrutes du personnel ou que tu l'associes avec un partenaire ou un investisseur, tu dois vérifier qui est cet individu, recueillir des informations à son sujet. Tu n'as pas le choix aujourd'hui. C'est un créneau d'enquête en croissance, mais il faut quand même y aller avec prudence; il y a des règles à suivre pour respecter la vie privée. Il faut se limiter à des informations publiques et on en trouve beaucoup sur les réseaux sociaux et Internet. »

Les comportements de fraude et de collusion qu'on déterre actuellement à la commission Charbonneau amènent évidemment des dirigeants d'entreprise à se demander si la contamination ne s'est pas propagée dans leur propre organisation.

Jusqu'à maintenant, Gardium a concentré ses enquêtes sur le préemploi, c'est-à-dire la vérification des antécédents d'un candidat à un emploi. Il y a des enquêtes également sur divers autres problèmes, notamment les employés consommateurs de drogue, le harcèlement psychologique à la suite de plaintes portées par des employés. Certains mandats d'enquête proviennent aussi de la Commission de la santé et de la sécurité du travail, pour vérifier si certains bénéficiaires de l'assurance qui ne guérissent pas sont vraiment incapables de travailler. Certains ne le sont pas, comme cette personne qui

souffrait d'un mal de dos permanent, mais qui s'était trouvé un talent d'émondeur et une source de revenus supplémentaires, n'hésitant aucunement à monter sur le toit des maisons pour couper des branches. Un enquêteur anonyme chargé de vérifier ce cas a fait appel à ses services d'émondeur, mais en lui demandant aussi la permission de filmer son travail afin de pouvoir le montrer ensuite à son épouse absente. Le faux malade est tombé dans ce piège, mais en ayant quand même eu le temps de se trouver d'autres clients dans la même rue!

Une croissance par des acquisitions et le nouveau marché du Grand Nord

En se donnant l'objectif de doubler son chiffre d'affaires dans les enquêtes spécialisées d'ici 2017, Gardium ne mise pas spécifiquement sur les retombées que pourrait susciter la commission Charbonneau. Sa stratégie s'appuie plutôt sur l'acquisition d'entreprises concurrentes œuvrant déjà dans le secteur des enquêtes. M. Laflamme constate que cette industrie est encore très morcelée. Il en a relevé 125 au Québec, appartenant à de « petits joueurs », dont certains approchent de l'âge de la retraite. « Il y aura des possibilités d'acquisitions dans le futur », ajoute le p.-d.g. qui envisage l'avenir avec confiance. A ce jour, trois acquisitions ont déjà été effectuées. Cette division des enquêtes spécialisées, créée en 2007, génère 10% du chiffre d'affaires.

Gardium est préparée à faire face au changement de générations dans le monde des entreprises. M. Laflamme a lui-même vécu une telle expérience en devenant l'an passé le p.-d.g. de Gardium, remplaçant ainsi Jean Marc-Aurèle, un ex-policier et fondateur de cette entreprise en 2002. M. Laflamme, dont la mère était la conjointe de M. Marc-Aurèle, était devenu dès le départ le principal associé dans Gardium. Il présentait un curriculum vitae impressionnant: un MBA de l'UQAM, suivi de sept ans comme conseiller et directeur en planification stratégique chez Secor avec des clients comme Bombardier, la Caisse de dépôt, etc. Il avait passé ensuite quatre ans au Fonds de solidarité FTQ dans une période de grande transition dans l'organisation.

Agé de 31 ans, il quittait ensuite cet emploi avec une généreuse indemnité de départ pour aller chez Gardium, où pendant quatre ans, il a consacré la plus grande partie de son énergie à trouver du financement, sans même de salaire, car le démarrage de l'entreprise a été plutôt lent. « Heureusement que Jean était retraité », ajoute-t-il, en faisant allusion à la pension que celui-ci recevait. M. Marc-Aurèle demeure l'actionnaire principal, mais la transition à la présidence s'est faite de façon ordon-

née, en profitant de toute l'expérience acquise par M. Laflamme sur le sujet dans ses années passées chez Secor et le Fonds de solidarité. Bref, Gardium a déjà le leadership en place pour gérer les acquisitions qui pourront être faites dans les deux prochaines décennies. Le p.-d.g. a 45 ans.

Gardium mise par ailleurs sur un autre secteur de croissance, celui du Grand Nord québécois, où la demande de services de gardiennage va continuer d'augmenter dans les années à venir. Il y a déjà 150 employés dans une demi-douzaine d'exploitations minières.

Le gardiennage qui a été à l'origine de la création de Gardium représente environ 70% des revenus du Groupe, qui conserve une bonne brochette de clients depuis ses débuts, tels que Couche-Tard, Dollorama, l'Union des producteurs agricoles et Dorel. En fait, Gardium est la quatrième société de gardiennage en importance au Québec. Ce service implique des équipes en uniforme qui assurent jour et nuit la sécurité et la surveillance des installations des clients.

D'ailleurs, pour maintenir en tout temps du personnel disponible, au cas où un gardien ne pourrait pas se rendre au travail, Gardium s'est constitué une liste de rappel en offrant des engagements à des employés qui occupent déjà un emploi à temps partiel chez des concurrents. Sur les 1000 employés à son service, la moitié seulement sont des permanents. Grâce à l'informatique, il est possible de gérer cette flexibilité. On n'impose pas un cadre de travail, on demande plutôt aux gens leurs heures de disponibilité. Parmi eux, il y a par exemple des étudiants qui ne travaillent que les fins de semaine. Il y a au Québec environ 15 000 personnes embauchées dans le gardiennage pour diverses entreprises. Une seule convention collective est négociée pour tout ce monde et elle est appliquée ensuite dans un décret.

Gardium a un troisième actionnaire, Michel Morin, arrivé dans l'entreprise dans les premières années et qui a ajouté une division spécialisée dans les services de sécurité lors de conflits de travail. Celle-ci contribue à hauteur de 20% aux profits du Groupe. Ses activités varient beaucoup selon les années et ont tendance à baisser en période de ralentissement économique, ce qui a été le cas depuis quelques années. Il y a quand même eu certains contrats dans le contexte de la crise du printemps érable avec des mandats venus de l'UQAM et de certains cégeps. Dans ce domaine, M. Laflamme, qui rappelle avoir eu deux de ses enfants en grève, ne mise en aucune façon sur la violence dans les interventions: « On n'a pas besoin de gros bras. Quand tu as une tête sur les épaules, tu es capable d'influencer les gens. »

Collaborateur Le Devoir

ÉDITORIAL

GUERRE CIVILE EN SYRIE

La valse européenne

Qu'importe ce que décideront l'ONU et l'Union européenne (UE) concernant la Syrie. Pour le premier ministre britannique, David Cameron, et le président français, François Hollande, l'affaire est entendue: des armes seront fournies aux rebelles. Ce faisant, il est probable que l'on va assister à une régionalisation plus nette et brutale d'un conflit vieux désormais de deux ans.



En marge du dernier sommet de l'UE, Hollande et Cameron ont arrêté certains aspects de l'aide militaire envisagée aux rebelles, que réfutent la majorité des membres de l'UE. Les Allemands en tête, les pays du Nord ont la certitude que l'allocation d'armes diverses va ajouter la guerre à la guerre. Pêle-mêle, on craint de poursuivre «une guerre par procuration», pour reprendre l'expression du ministre allemand des Affaires étrangères, Guido Westerwelle. On craint également, non sans raison d'ailleurs, qu'une partie de ces armes soient rapidement manipulées par les djihadistes, dont beaucoup sont affiliés à al-Qaïda.

On craint surtout une prolifération des engins de mort dans une région où le nombre de ces derniers se conjugue déjà avec inflation à la puissance dix. Plus exactement, les Européens, inquiets par le geste franco-britannique, ont la certitude que l'Irak aujourd'hui gouverné par les chiïtes, la Russie et le Hezbollah vont acheminer davantage d'armes lourdes, de conseillers ainsi que des... combattants! On sait peu, trop peu, que le nombre de miliciens du Hezbollah libanais dépasse les 50000. Certains organismes avancent même qu'ils seraient en fait 70000. Chose certaine, certains, les pays nommés et le Hezbollah envisagent avec terreur un renversement du régime de Bachar el-Assad.



SERGE TRUFFAUT

Ils envisagent avec effroi que les rebelles sunnites et son cortège de djihadistes l'emportent et que, dans la foulée, on assiste à une réaction en chaîne, à une atomisation de l'influence chiïte. Cette hantise est évidemment plus prononcée en Iran, le royaume des chiïtes, qu'ailleurs. Car si les opposants font plier Assad et tous les siens, cela signifiera à terme une dégringolade du Hezbollah au Liban pour la bonne et «plate» raison qu'une Syrie entre les mains des sunnites se traduira par la mise entre parenthèses des routes par lesquelles transitent les armes et les dollars *made in Iran*. En clair, le Hezbollah subira la torture de la triangulation.

De ces arguments, positions et hypothèses composés à l'enseigne de la logique Cameron et Hollande se sont totalement détachés. Pendant des mois, ces dirigeants ont entendu ces propos et y ont adhéré jusqu'à ce que le Britannique dise stop en février dernier avant de convaincre les Français de le rejoindre. Cette inflexion, au demeurant notable, découle d'un constat aussi logique que celui formulé par l'Allemand. Quel est-il? Au bout...

Au bout de deux ans de guerre civile: on compte 70000 morts, un million de réfugiés, l'ONU est impuissante, car la Russie s'évertue à gommer ses initiatives, la Syrie est détruite. Le pire, c'est que ce processus de désintégration risque fort de continuer, car Assad, sur la suggestion de Moscou, a adopté la méthode la terre brûlée. De la guerre totale. Ce n'est pas tout. Les rebelles ne présentent ni un front politique ni un front militaire unis. Conséquence, les parties étant dans l'impasse, la Syrie risque fort de se métamorphoser en une Somalie du Moyen-Orient.

Une «somalisation» qui débouchera à moyen terme en un affrontement plus frontal entre le croissant chiïte et le sunnite. C'est fort probablement pour cette raison que Barack Obama, après avoir minutieusement pesé le pour et le contre, les variables de l'un et les facteurs de l'autre, a opté pour la solution «douce». Mais encore? Four-nir médicaments et nourriture.

On a l'impression que, d'un côté comme de l'autre, la stratégie du billard à trois bandes a pris le pas sur l'inflexion humanitaire la plus timide qui soit.

TARIFS D'ÉLECTRICITÉ

Une régie essentielle

Dans son budget de novembre, le gouvernement Marois a franchi une limite dangereuse en intervenant dans les pouvoirs de la Régie de l'énergie en matière de fixation des tarifs d'électricité. Malgré cela, la Régie a décrété une hausse de 2,4% au lieu des 3,4% demandés pour répondre aux attentes du gouvernement. Tant mieux!

Jusqu'à ce jour, la Régie fixait les tarifs après avoir analysé les coûts présentés par Hydro-Québec. Or, dans son budget, le ministre Nicolas Marceau a demandé à Hydro-Québec d'éliminer 2000 postes pour dégager des profits supplémentaires. Son problème, c'est que la loi actuelle oblige la Régie à faire profiter les consommateurs et non pas l'actionnaire des gains de productivité réalisés au-delà du taux de rendement normal. Québec a donc présenté un projet de loi qui, une fois adopté, imposera un nouveau partage des économies entre les consommateurs et le gouvernement.



JEAN-ROBERT SANSFAÇON

Mais voilà, la loi n'étant pas encore en vigueur, la Régie a décidé de refuser la demande d'augmentation de tarif d'Hydro-Québec.

Les régisseurs ont-ils joué de légalisme? Si oui, ils ont pris un risque personnel... De toute façon, il faut s'attendre à ce qu'Hydro revienne à la charge.

À titre de législateur, Québec a le droit de modifier les lois. Rappelons tout de même que le ministre Marceau avait pris la peine de préciser que les compressions à Hydro-Québec n'influeraient pas sur les tarifs. Ce qui est faux puisqu'Hydro-Québec ne peut pas économiser autant que nécessaire dès cette année.

Mais il y a plus. Créée au milieu des années 90 par le gouvernement Bouchard pour mettre fin aux interventions arbitraires des gouvernements dans la gestion du monopole d'électricité, la Régie de l'énergie s'est vue amputée de son rôle d'évaluation des projets de production avant même l'entrée en vigueur de la loi. Pas question de laisser un tel pouvoir à un groupe d'experts indépendants, la Régie concentrera ses efforts sur les équipements de transport et de distribution, et déterminera la grille des tarifs, point.

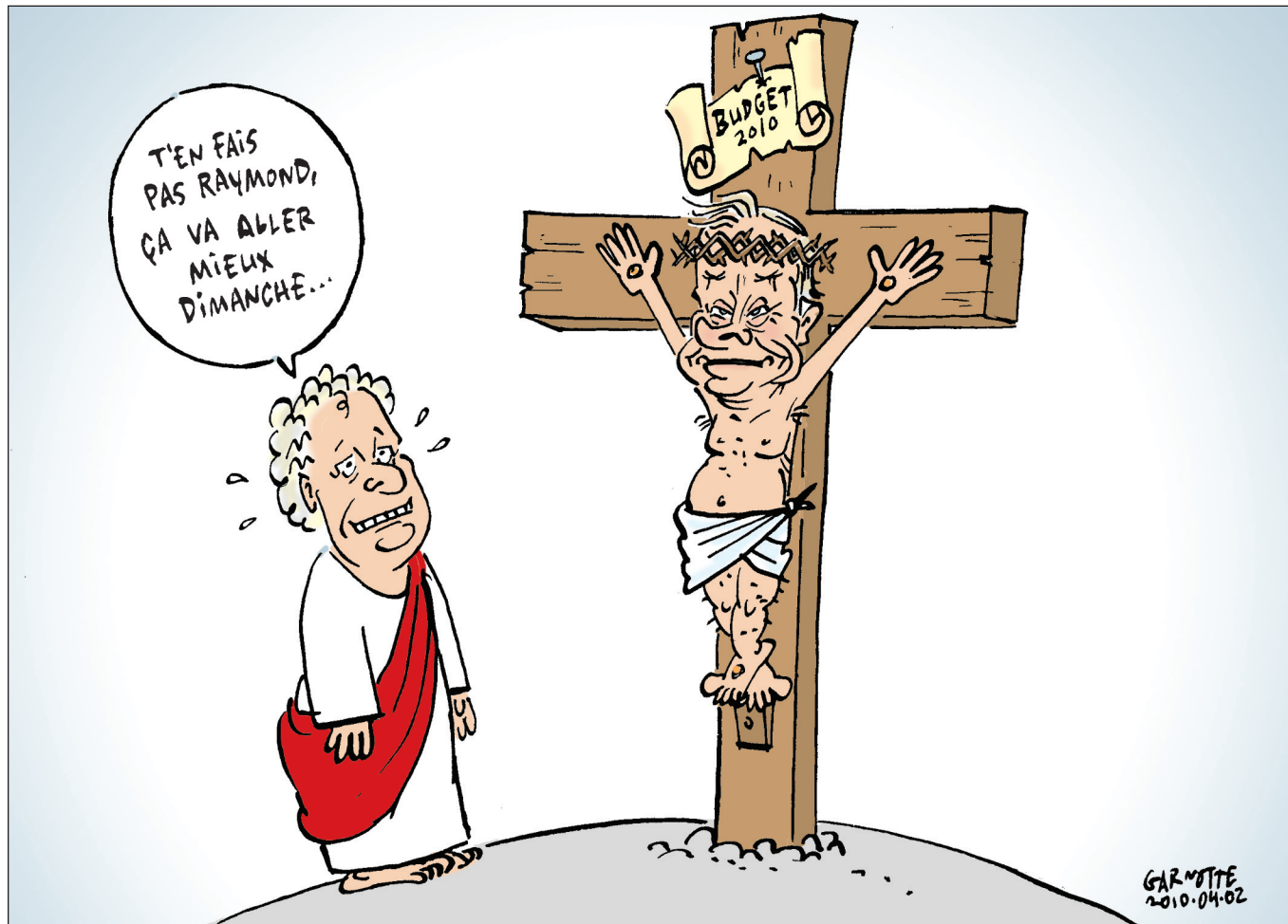
Ainsi, le gouvernement conservait le droit d'établir la liste des infrastructures à construire en fonction des besoins et des ambitions politiques du parti au pouvoir. Ce qui a conduit au développement de plusieurs projets, à l'offensive éolienne et aux nombreux décrets forçant Hydro à acheter l'électricité au rabais des producteurs privés.

Partout où des sociétés de services publics exercent un monopole, la théorie économique veut que l'on confie l'examen des tarifs et souvent des projets à des régisseurs indépendants pour en évaluer la pertinence. En reprenant petit à petit le contrôle sur les tarifs de distribution en plus des projets et des prix de production, le gouvernement Marois ampute la Régie de ses dernières prérogatives et nous ramène vingt ans en arrière.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Vice-présidente, ventes publicitaires LISE MILLETTE



REPRISE

L E T T R E S

Attention aux redevances

Le projet du gouvernement d'imposer une redevance de 5% sur la valeur brute de la matière extraite laisse songeur. On a beaucoup publicisé le fait que la moitié des sociétés minières n'ont pas payé de redevances en 2011, ce qui a laissé le champ libre à toutes sortes de déclarations déchaînées de la part des diverses coalitions en cabale contre l'industrie minière, qui ont même commandé un sondage qui démontrerait que la population est d'accord avec une telle hausse des redevances.

Il s'agit pourtant d'une problématique très complexe, tant du point de vue scientifique que financier, et on se demande comment quelqu'un qui n'est pas au fait de la façon de fonctionner de l'industrie minière peut se prononcer sur la pertinence ou non d'une telle redevance.

Imposer une redevance «mur à mur» de 5%, sans tenir compte de la matière exploitée ni du type de gisement, est une solution simpliste qui risque de créer plus de problèmes que de solutions. Si cela pourrait être envisageable dans le cas des mégagisements de fer de la fosse du Labrador, ou même des grosses exploitations d'or à ciel ouvert, il en va autrement des petits gisements d'or ou polymétalliques filoniens.

En effet, avec une redevance sur la valeur brute, la tentation est grande pour les exploitants de ces petits gisements d'extraire seulement les parties les plus riches et de laisser tomber tout le reste, réduisant ainsi considérablement la durée de l'exploitation, tout en rendant inexploitable la matière minéralisée qui reste, celle-ci étant dégrainée de ses portions les plus riches, ce qui correspond à dilapider nos ressources. Quand on regarde les autres juridictions, seuls les pays du tiers monde ont un tel système, les pays plus industrialisés (comme l'Australie) ont un système de redevance modulé qui tient compte de ces paramètres.

Bien qu'il semble que le système actuel laisse trop de latitude aux manipulations comptables afin de ne pas payer d'impôts

miniers, il faudrait quand même tempérer ce remède de cheval qu'on veut imposer.

Claude Provost, géologue
Saint-Bruno, le 14 mars 2013

Une cité verte, mon œil!

La Cité verte, à Québec, continue à mettre de côté les aspects patrimoniaux du site. Un véritable carnage!

Au début de la semaine du 3 mars dernier, SSQ Groupe financier a continué la coupe des arbres. Il y en a maintenant 108 qui sont passés à la tronçonneuse. Pour éviter les questions, on a entrepris les travaux à 4 heures du matin. Évidemment, les habitants du secteur ont été incommodés par le bruit, mais le promoteur a eu la possibilité de terminer les travaux et d'avoir ainsi le champ libre pour la suite. Ces travaux ont été autorisés par la Ville lundi 4 mars et la coupe des arbres a eu lieu dans la nuit du 5 mars.

Antérieurement, il y a eu le démantèlement de la grange historique ayant abrité les animaux qui servaient à nourrir les bébés nés à la crèche et probablement aussi les jeunes femmes qui y étaient formées en puériculture. Qui de nos enfants et petits-enfants connaît cette triste réalité de notre histoire? Une histoire de femmes malmenées, ce n'est pas si important. La grange aurait pu servir à mettre en valeur cet élément de notre passé. Consciente de la richesse de ce bâtiment, la SSQ s'est hâtée de la reconstruire à Lac-Beauport. Elle porte injustement le nom de «Grange SSQ». Son aspect historique a disparu.

Au départ, il y a eu la démolition de la maison Raymond Casgrain qui datait d'au moins 150 ans. Une autre richesse patrimoniale détruite. Sur ce terrain, on est en train d'ériger un bâtiment qui servira à entreposer et à traiter les déchets (poliment nommés matières résiduelles). Quelles seraient les conséquences d'un bris, d'une fuite, du mauvais fonctionnement d'un tel système expérimental dans l'environnement?

Nous avons posé tant de questions sans aucune réponse. Cette décision de la Ville de Québec fut prise au détriment de l'avis de citoyens directement concernés par le projet. Gens de Sillery, je vous admire pour votre détermination et votre engagement. Vous ne serez jamais trop vigilants. Ne lâchez surtout pas.

Marie-Paule Tremblay
Québec, le 14 mars 2013

La maternelle à quatre ans, un choix judicieux?

Le gouvernement Marois a décidé de mettre huit millions de dollars dans l'implantation de maternelles quatre ans en milieu défavorisés. Je me demande pourquoi Pauline Marois a choisi la maternelle plutôt que le CPE.

Au CPE, le ratio est d'une éducatrice pour 10 enfants alors qu'à la maternelle, il est d'une enseignante pour 18. Dans les CPE, les éducatrices ont une formation spécialisée en petite enfance. Pour enseigner à la maternelle quatre ans, les enseignantes n'ont pas une formation adéquate en éducation préscolaire. Au CPE, l'espace et l'aménagement sont régis par des normes strictes et obligatoires. À l'école, ces dernières sont flexibles et facultatives: on retrouve souvent des classes dans des locaux complètement inadéquats.

On sait qu'il est essentiel de viser le développement des compétences parentales si on veut aider les enfants. Les garderies ont toute l'expérience et la structure pour le faire, et c'est dans leur mandat de le faire. Ce n'est pas le cas à l'école. Même le Conseil supérieur de l'éducation affirme que la meilleure place pour un enfant de quatre ans est le CPE. Avec cette décision, M^{me} Marois a-t-elle vraiment à cœur le bien-être des petits de quatre ans?

Danielle Jasmin
Montréal, le 14 mars 2013

LIBRE OPINION

Dérapages d'un ancien président du BAPE

JEAN BARIL

Avocat, docteur en droit et auteur du livre
Le BAPE devant les citoyens (PUL, 2006)

Selon divers médias, l'ancien président du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), M. Pierre Renaud, affirme que «douze personnes mènent le jeu environnemental au Québec, dont certains sont devenus ministres» et que «ces gens se prononcent sur des choses qu'ils ne connaissent pas». Selon lui, «il y a des gens qui prennent le micro et il y a des journalistes peu scrupuleux qui vont tout simplement mentionner des choses sans égard à la vérité». M. Renaud appelle donc les ministères «à prendre d'assaut les médias» et présente la mine d'Osisko, à Malartic, comme un exemple de développement durable.

On peut comprendre la colère de M. Renaud d'avoir été congédié après un renouvellement de mandat effectué par les libéraux juste avant le déclenchement des élections. Cependant, cela ne peut excuser des déclarations rompant totalement avec l'attitude de réserve observée par tous les

anciens présidents du BAPE durant son histoire. Cette réserve est essentielle au maintien de la crédibilité du BAPE, tout comme l'indépendance de vue et la neutralité de ses commissaires, encore plus de ses présidents. Même congédiés.

Les propos de M. Renaud ne dégagent pas une telle neutralité d'esprit et, malheureusement, ne font qu'ajouter de l'eau au moulin des partisans de la «théorie du complot» et d'un BAPE «aux rapports complaisants penchant toujours du même bord».

Ils manquent aussi de respect envers les milliers de personnes qui assistent et contribuent de bonne foi au déroulement des audiences publiques du BAPE sans être manipulées ou menées par une petite clique de douze personnes.

Expertise citoyenne

Concernant Osisko, la crédibilité du BAPE avait déjà été mise à rude épreuve par le fait que ses audiences publiques avaient lieu au moment même où l'entreprise démenageait les maisons pour faire place à sa mine. Pour plusieurs, la décision

d'aller de l'avant semblait donc déjà prise, et les audiences du BAPE étaient une « mascarade ». L'éloge de l'entreprise par celui qui présidait l'organisme au moment de ces audiences ne va certainement pas leur redonner confiance dans nos mécanismes de consultation et de participation du public!

«L'expertise citoyenne» est une réalité dont le BAPE a pour mission de faciliter l'expression. Les questions environnementales interpellent de plus en plus de gens et le BAPE n'est d'ailleurs pas étranger à la sensibilisation environnementale observée au Québec.

Il est malheureux que l'orgueil, ou une colère démesurée, amène un ancien président du BAPE à tenir des propos dignes des «dinosauriens» qui présentent le développement économique comme perpétuellement entravé par une minorité d'activistes écologistes. Sans compter le discrédit qu'il jette sur le BAPE, un organisme précieux pour la délibération publique en matière d'environnement. La décision de le remplacer était finalement la bonne.

IDÉES

Revenir à l'esprit de la loi 101

Pour quelle absurde raison les rédacteurs du projet de loi 14 ont-ils jeté aux orties les comités de francisation ?

GUY ROCHER

Professeur émérite de sociologie à l'Université de Montréal et corédacteur de la loi 101

La loi 101, à ses origines, constituait un édifice cohérent qui touchait tous les aspects de la vie en société : droits officiels, espace public, administration, système scolaire, monde de l'entreprise, travail et relations de travail. Le fil rouge de la Loi était de faire du Québec une société qui fonctionne en français, qui intègre ses immigrants dans la langue de la majorité, et cela, dans le respect des droits institutionnalisés de la minorité anglophone. Les tribunaux et certaines décisions intempestives venant des différents gouvernements ont enlevé quelques pierres à l'édifice. Une instance administrative de protection de la loi 101, laquelle avait développé une expertise précieuse, a même été rayée d'un coup de plume en 2002. Il s'agit de la Commission de protection de la langue française, désignée par les détracteurs de la Loi 101 comme la « police de la langue » — terme assez infamant utilisé exclusivement pour cet organisme et non pour tous les autres organismes publics qui défendent les citoyens.

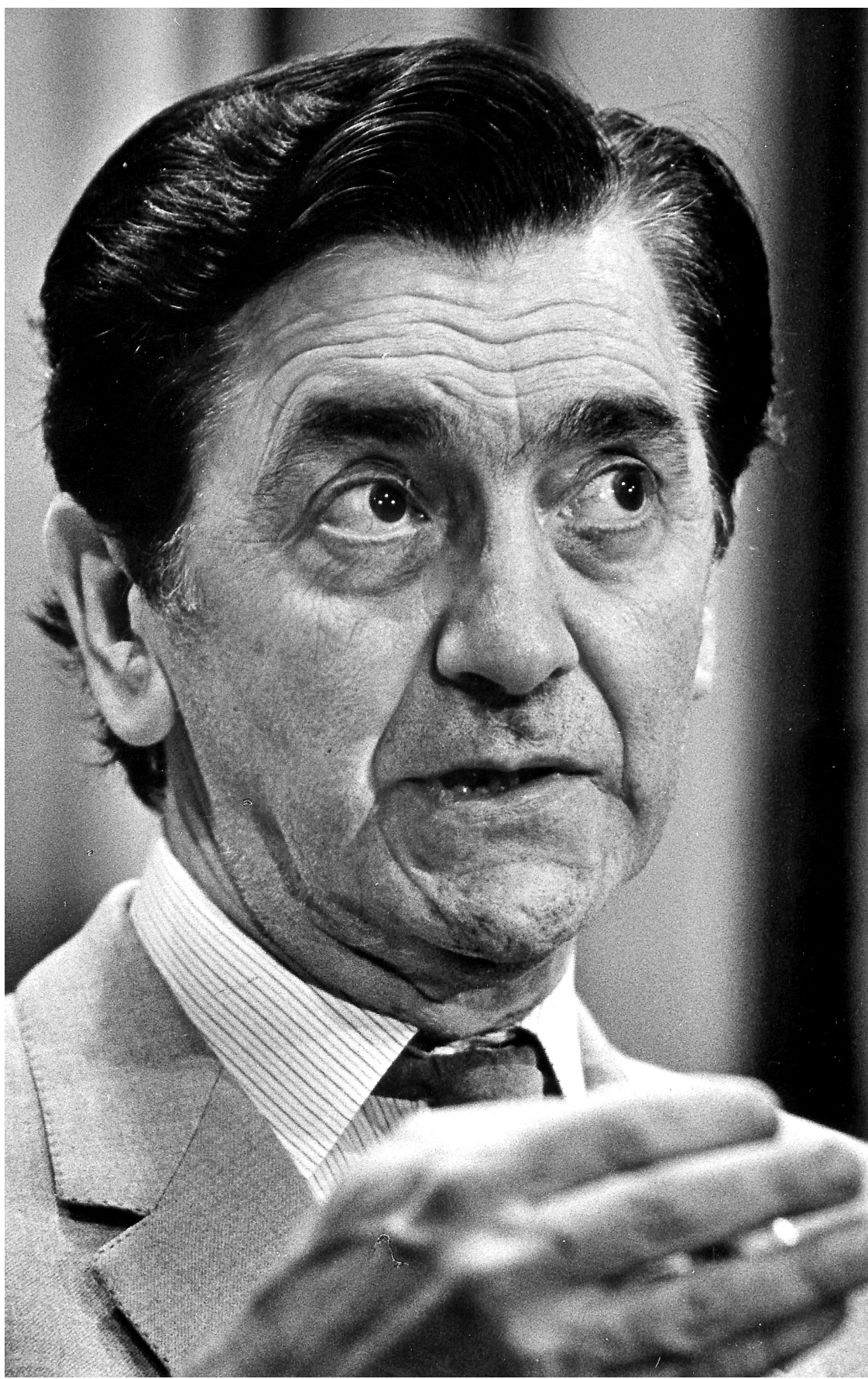
Le gouvernement Marois a tenté, avec son projet de loi 14, d'adapter la loi 101 à la conjoncture actuelle, et cela avec d'innombrables précautions. Les débats enclenchés par des porte-parole de la communauté anglophone ont jeté la confusion sur les objectifs gouvernementaux. Cette campagne de dénigrement a au moins eu le mérite de rappeler que des éléments importants de la communauté anglophone n'ont jamais accepté le principe et l'esprit de la loi 101 et se jettent dans toutes les portes qui laissent un peu d'ouverture pour demander qu'on la mette en pièces. Il a fallu à l'époque toute la détermination du ministre d'État, Camille Laurin, pour faire fi des menaces les plus sombres venant de certains milieux anglophones, du patronat et du Parti libéral du Québec (dont tous les députés ont voté contre la loi 101). Le Québec n'a pas fait faillite, les entreprises ne se sont pas exilées et les employeurs ne se sont pas évanouis sous des monceaux de paperasse.

Le français «utile», ou le français mort

La loi 101 fut adoptée en 1977. Cet ouvrage immense fut préparé dans l'urgence, mais avec la plus grande minutie. Pour le « père » de la loi 101, la priorité était le domaine du travail. La langue française devait être « utile », sous peine d'être folklorisée. Les syndicats québécois, et tout particulièrement la FTQ, ont poussé à la roue. La FTQ avait, pour des raisons de nature historique, davantage d'ancrages dans les moyennes et grandes entreprises privées à direction anglophone. Ses responsables syndicaux étaient forcés de négocier en anglais. La négation du droit de travailler en français ou celui d'avoir des contremaîtres connaissant la langue des subalternes fut l'objet de conflits de travail et d'accrochages qui mettaient les entreprises sous tension permanente.

Ce sont les syndicats, dans les années 1960, qui ont réclamé le droit de travailler en français, et la possibilité de participer au processus de francisation. M. Laurin les a entendus, a inscrit dans la loi 101 la mise sur pied de comités de francisation auxquels participaient d'office les syndicats, proclamés « chiens de garde » de la francisation, coresponsables de l'objectif de faire en sorte que la connaissance de la langue française soit indispensable pour qui veut gagner sa vie au Québec.

Loin d'être sourd aux revendications patronales, le gouvernement (péquist) modifia la



ARCHIVES LA PRESSE CANADIENNE
Pour Camille Laurin, le « père » de la loi 101, la priorité était le domaine du travail. La langue française devait être « utile », sous peine d'être folklorisée.

loi 101 pour instituer un régime moins contraignant pour les sièges sociaux et les centres de recherche situés au Québec.

La construction dans les années soixante et suivantes d'un État moderne a permis aux francophones et à leurs élites de prendre pied dans l'administration publique et de mettre sur pied des leviers économiques collectifs, mais ce phénomène, aussi important soit-il, n'avait guère pénétré le secteur privé de l'économie. La loi 101 a fortement contribué à augmenter la présence de francophones dans les entreprises privées. Des francophones sont graduellement apparus dans les organigrammes des entreprises et ont occupé des postes de direction. Les porte-parole actuels des employeurs ont à cet égard la mémoire courte.

S'adapter à la nouvelle structure d'affaires

Arrive le projet de loi 14, qui étend l'obligation de francisation aux entreprises de vingt-six à cinquante employés. Cela relève d'une simple logique socio-économique. Les entreprises sont maintenant plus petites, pour toutes sortes de raisons (technologie, impartition, flexibilité, restructurations productives...). En ce sens, étendre les obligations des moyennes et grandes entreprises aux petites entreprises va en quelque sorte de soi, pour peu que l'objectif soit de protéger la francisation ou de franciser les milieux de travail.

De plus, les porte-parole des communautés immigrantes de pays francophones ne cessent de répéter que les immigrants francisés doivent

impérativement parler anglais pour décrocher un emploi, ou cet emploi-là.

Mais pour quelle absurde raison les rédacteurs du projet de loi 14 ont-ils jeté aux orties les comités de francisation en faveur d'autres mécanismes de consultation et de participation de son personnel (article 42) ? Pour satisfaire les organismes patronaux ? Parce qu'ils ont eu « peur de faire peur » ? Si tel était l'objectif, c'est raté, car le chantage à l'exode des entreprises et des capitaux a repris.

Nous revoyons installés dans l'esprit (et le fantasme) de la loi 22, qui tablait sur la bonne foi des employeurs. C'est là renvoyer la défense et la promotion de la francisation à l'arbitraire patronal, dans un contexte où les syndicats ont perdu de leur rapport de force. Qui plus est, le projet de loi 14 introduit dans les interventions et litiges linguistiques la commission des normes du travail, des comités sectoriels de main-d'œuvre, des associations corporatives... qui n'ont aucune expertise en la matière.

Les comités de francisation ont été et sont les acteurs majeurs de la francisation des grandes entreprises. Ils ont eu et ont toujours la vie difficile. Leur efficacité est due souvent à quelques travailleurs déterminés, qui en sont membres, avec l'appui de leur syndicat.

Lors de la commission parlementaire, non seulement le gouvernement doit maintenir les comités de francisation dans les grandes entreprises, mais aussi en étendre l'existence dans les entreprises comptant vingt-six employés au moins (il s'agit bien d'entreprises et non d'établissements) afin que la Loi serve de levier aux revendications syndicales.

Il importe également, comme d'aucuns et l'auteur de ces lignes l'ont réclamé, que la personne dirigeant l'Office québécois de la langue française soit nommée par l'Assemblée nationale après les consultations appropriées auprès des partis, comme le sont d'ailleurs plusieurs dirigeants d'organismes consacrés à l'intérêt public. La loi 101 est notre loi fondatrice comme peuple francophone québécois, mais aussi l'illustration de notre ouverture collective aux autres communautés linguistiques. C'est bien mal la traiter que de ne pas lui conférer un statut illustrant une volonté collective allant au-delà des partis politiques.

Abandonner la francisation des entreprises aux employeurs

Le gouvernement envoie des messages contradictoires. Personne ne contestera la pertinence du bilinguisme ou du multilinguisme sur une base individuelle. Mais, à l'heure où les espaces privé et public se bilinguisent, particulièrement dans la région montréalaise, il n'est aucune raison valable d'abandonner la francisation des entreprises aux employeurs, lesquels déjà pourfendent les avancées timides du projet de loi 14, au nom du droit à la liberté d'entreprendre et de gérer.

Les entreprises ne faisant pas affaire avec le public sont des espaces privés, où l'on ne pénètre pas à sa guise. Les seules personnes en mesure de défendre le français au travail sont celles qui y gagnent leur vie, qui assistent à la défrancisation bien souvent. La vie au travail, c'est aussi celle d'une affirmation linguistique collective, laquelle devra toujours être un objectif et faire l'objet de vigilance. Et cette vigilance doit être accrue dans la mesure où les francophones seront plus bilingues.

En effet, les compétences linguistiques accrues des salariés francophones peuvent favoriser un retour discret et insidieux de l'anglais comme langue de travail, de même que celui d'unilingues anglophones dans des postes clés. C'est pourquoi les organismes militant pour un Québec francophone doivent se remobiliser sur la question de la langue de travail, et c'est aussi pourquoi les syndicats doivent faire de même.

L'incohérence de Pauline Marois

La maîtresse d'œuvre de la création des CPE semble avoir oublié les valeurs qui en sont les fondements

MICHELINE LALONDE-GRATON
Sociologue

Madame Marois, En 2002, vous avez écrit la préface du livre que j'ai publié en collaboration avec le Regroupement des centres de la petite enfance de la Montérégie, soit *Des salles d'asile aux centres de la petite enfance*. Vous y écriviez ceci : « C'est avec la certitude de poser les premiers jalons d'une série d'initiatives nouvelles au Québec que j'ai présenté à mes collègues du Conseil des ministres, en 1997, la politique familiale. J'avais l'im-

pression qu'en soutenant avec plus de vigueur des parents, en offrant l'universalité du programme éducatif et l'accessibilité aux services de garde à l'enfance à l'ensemble des familles québécoises, nous augmentions le développement de notre nation. [...] En se dotant d'une véritable politique familiale, le Québec s'est donc illustré une fois de plus comme une société avant-gardiste aux yeux de plusieurs nations. Je suis d'ailleurs extrêmement fière d'avoir participé à cette réalisation. [...] Le Québec peut s'enorgueillir de cette réussite sociale dont les CPE ont été des acteurs essentiels. [...] [Ce livre] montre que nous pouvons être fiers des

progrès réalisés en faveur de nos jeunes, de nos enfants. »

Le Québec vous doit, sans aucun doute, la création des CPE en 1997. Je suis certaine que dans le cadre de ce projet, vous souhaitiez, pour

Ce que vous imposez aux CPE, c'est de faire des choix.

Ils auront à décider où il faudra couper; dans la nourriture, dans le matériel, dans l'entretien ou encore, dans les conditions de travail des éducatrices ?

« nos enfants », un milieu de vie de qualité grâce à des éducatrices formées et conscientes de l'importance du rôle qu'elles ont à jouer auprès des petits qui leur

sont confiés. Ces éducatrices appliquent un programme éducatif qui, justement, met l'accent sur l'importance de la qualité dans le processus de leur développement.

Or, votre gouvernement

il faudra couper; dans la nourriture, dans le matériel, dans l'entretien ou encore, dans les conditions de travail des éducatrices ? Il y avait certes d'autres choix, par exemple celui d'indexer les frais de garde de 7\$ à 8\$, au lieu de pénaliser les CPE. Ce dernier choix aurait peut-être eu le désavantage d'irriter momentanément certains parents, mais si on leur avait bien expliqué que la qualité de vie de leurs enfants est en jeu, ils auraient sûrement accepté.

À la suite de ce que les médias ont déterré samedi, je ne peux mesurer l'ampleur de ma

déception. J'ai œuvré dans le milieu de l'éducation à la petite enfance pendant plus de 30 ans, et ce, tant sur le plan de la recherche que sur celui de l'enseignement. Je ne comprends pas votre position actuelle, vous qui avez été le « maître d'œuvre » de la création des CPE, il semble difficile de croire que vous êtes celle qui leur impose des compressions à ce stade important de leur développement. Je n'y vois pas autre chose qu'une incohérence entre les valeurs que vous aviez, il n'y a pas si longtemps, et les actions que vous posez aujourd'hui. C'est malheureux pour les CPE, pour les éducatrices et surtout pour les enfants.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Antoine Robitaille (éditorialiste, responsable de la page Idées), Jacques Nadeau (photographe), Michel Garneau (cartouriste), information générale : Marie-Andrée Chouinard (chef de division), Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Caroline Montpetit (affaires sociales), Lisa-Marie Gervais (éducation), Alexandre Shields (environnement), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Pauline Gravel (sciences), Fabien Deglise (société) et Jean Dion (sports); information politique : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Robert Dufresne et Jessica Nadeau (correspondants parlementaires à Québec), Jeanne Corriveau et Brian Myles (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Guillaume Bourgault-Côté (reporter); information culturelle : Louise-Françoise Rioux Soucy (chef de division), Odile Tremblay (cinéma), Stéphane Baillargeon (médias), Jeanne Carpentier (pupitre); information économique : Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Marco Bélair Cirino, François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Gérald Dallaire (pupitre); information internationale : Serge Truffaut (éditorialiste), Claude Lévesque et Guy Taillefer (reporters), Jean-Pierre Legault (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives); section art de vivre : Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs), Emilie Folie-Boivin et Louis Gagné (pupitre); équipe internet : Laurence Clavel, Marie-Pier Frappier, Benoît Mungier et Philippe Papineau, (pupitre), Sophie Chartier, Karl Retino-Parazzelli et Geneviève Tremblay (assistants); correction : Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant; soutien à la rédaction : Amélie Gaudreau (secrétaire), Florence Ferraris (commis), DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bhéret (Ottawa), Dave Noël (Québec), PUBLICITÉ Céline Benoit, Claire Breton, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Marlène Côté, Evelyne De Varennes, Amel Elimam, Amélie Maltais, Claire Paquet, Catherine Pelletier, Chantal Rainville, Nadia Sebä, Ousmane C. Touré (publicitaires), Sylvie Laporte (avis légaux), Élise Girard (secrétaire), PRODUCTION Christian Goulet (directeur), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Caroline Guimond, Yannick Morin, Nathalie Zematits, INFORMATIQUE Yanick Martel (administrateur web), Hansel Matthews (technicien informatique), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE Jean-Robert Divers (responsable de la promotion), Maxim-Olivier Leclerc (responsable du service à la clientèle), Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Isabelle Sanchez, ADMINISTRATION Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Moïse Bastien, Claude Chevrier, Céline Furoy, Ghislaine Lafleur et Véronique Page.

ACTUALITÉS

COUILLARD

SUITE DE LA PAGE 1

nable», a-t-il indiqué. «Le plus important pour moi, c'est de mobiliser le parti, trouver des candidats partout au Québec et rassembler les militants dans une nouvelle direction.»

Dans les prochaines semaines, il fera une tournée du Québec et préparera des rencontres régionales qui doivent aboutir, au printemps 2014, à un grand congrès d'orientation. Cet échéancier est incertain et pourrait être contrecarré par le déclenchement d'élections. «Ne nous méprenons pas: le calendrier électoral peut jouer un rôle là-dedans et changer ça», a-t-il prévenu.

Dans son discours, dimanche avant la tenue du vote, Philippe Couillard a réitéré son souhait que le Québec signe la Constitution canadienne alors que le Canada célébrera, en 2017, le 150^e anniversaire de sa fondation. «Je ne peux pas concevoir que l'on puisse s'investir en politique québécoise et choisir le Canada sans le désir de voir le Québec réintégrer un jour la famille canadienne. On ne peut pas vouer à l'oubli un enjeu aussi fort sur le plan des symboles que l'absence de la signature du Québec au bas de la loi maîtresse du Canada.»

Au cours d'une mêlée de presse après le scrutin, Jean Charest a tiqué à la simple mention de la Constitution. La priorité doit être l'économie, a-t-il soutenu. «C'est ce qui rend tout le reste possible.» Devant les journalistes, Philippe Couillard a précisé que signer la Constitution n'était pas «une priorité quotidienne. La priorité quotidienne des Québécois demeure l'économie, l'emploi et la création de la richesse».

La surprise Bachand

En terminant dernier, Raymond Bachand a causé la seule véritable surprise de la journée. Pour l'ancien ministre des Finances, la défaite



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Raymond Bachand, dernier de la course au PLQ

est amère. Certains diront que la greffe de l'ancien lévesquiste au Parti libéral n'a pas pris. Au bord des larmes, l'ex-ministre de la Culture et des Communications, Christine St-Pierre, un des premiers élus à accorder son appui à Raymond Bachand, a indiqué que les seuls scénarios envisagés, c'était une deuxième place; au deuxième tour, l'équipe Bachand aurait fait campagne auprès des partisans de Pierre Moreau. «Voir qu'on est en troisième, ça, c'est la surprise totale. [...] C'est sûr que c'est très, très décevant et je pense que Raymond est certainement très blessé. C'est un homme excessivement sensible.» Elle souhaite que Raymond Bachand reste député, du moins jusqu'aux prochaines élections. C'est d'ailleurs un engagement qu'il avait pris durant la course.

Même si les clans Bachand et Moreau ont exploité la controverse entourant les liens qui unissaient Philippe Couillard et l'ancien directeur du Centre universitaire de santé de McGill (CUSM), Arthur Porter, les députés qui faisaient partie des camps adverses estiment au-

jourd'hui que ces liens ne seront pas un handicap pour le nouveau chef. C'est le cas de Christine St-Pierre, qui a dit n'avoir jamais eu de doute sur l'intégrité de Philippe Couillard, et aussi du député de Viau, Emmanuel Dubourg.

Pour les partisans du vainqueur, le spectre de Porter ne les poursuivra pas. «L'histoire de M. Porter, on en a entendu parler tous les jours, ou à peu près, pendant la campagne. Pour moi, c'est derrière nous cette chose-là et M. Couillard a dit là-dessus ce qu'il avait à dire», croit le député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, Jean D'Amour.

Dans le camp de Pierre Moreau, la défaite n'a pas été déshonorante, estiment ses partisans. «Je souhaitais, dans cette campagne-là, qu'il y ait quand même une course, qu'il n'y ait pas un couronnement. Il y a eu une course. Ça a permis certainement à la population de découvrir Pierre Moreau. Il ressort de cette expérience comme étant quelqu'un de très valable sur le plan des communications», a fait valoir l'ancien ministre du Développement durable, Pierre Arcand. Pour plusieurs militants, Pierre Moreau fut celui des trois candidats qui a fait le meilleur discours dimanche.

Tout en félicitant pour la forme Philippe Couillard, le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, Bernard Drainville, croit que le nouveau chef libéral doit rejeter l'héritage des neuf dernières années du gouvernement Charest. «Il doit se dissocier de la corruption, de la dette, de la mauvaise gestion», a-t-il avancé. Il a invité M. Couillard «à travailler avec nous pour nettoyer les dégâts qu'ils nous ont laissés» et collaborer à «l'opération de redressement» entreprise par le gouvernement Marois.

Sur la question constitutionnelle, Bernard Drainville a exigé du chef libéral qu'il précise «à quelles conditions, il veut livrer la signature du Québec au bas de la Constitution.»

Le Devoir

COMPTE À REBOURS

SUITE DE LA PAGE 1

laisser le gouvernement faire le sale travail de dégraissage de l'appareil gouvernemental dont ils devraient eux-mêmes se charger s'ils revenaient prématurément aux affaires, mais il sera très difficile de laisser passer une occasion de précipiter sa chute. Le compte à rebours semble bel et bien commencé.

L'ancien premier ministre Charest avait donné le ton samedi soir avec un discours féroce sur les méfaits péquistes. Des trois candidats, c'est indéniablement Pierre Moreau qui était au diapason de l'humeur des militants libéraux, quand il a dénoncé «l'entreprise de déconstruction nationale» menée par le PQ. Que peut-il y avoir de plus urgent que d'y mettre fin? Après tout, pourquoi ne pas réfléchir dans le confort du pouvoir?

Hier, M. Charest a également envoyé un message clair à son successeur, qui entend «reprenre l'initiative de la discussion» dans le dossier constitutionnel: la priorité doit être l'économie et non pas la Constitution. M. Couillard était en Arabie durant les années de l'après-Meech dont M. Charest a conservé de douloureux souvenirs. Le nouveau chef libéral, qui ne manque aucune occasion de rappeler son attachement au fédéralisme, n'a peut-être pas pris

toute la mesure du danger qu'un nouvel échec ferait courir à l'unité canadienne. On se chargera certainement de le lui faire comprendre.



Daniel Johnson avait été cruellement blessé en 1983, quand il avait terminé troisième derrière Pierre Paradis dans la course qui avait marqué le retour de Robert Bourassa. À l'époque, M. Johnson était cependant un jeune député, élu à peine deux ans plus tôt, qui devait bénéficier d'une deuxième chance dix ans plus tard.

Pour Raymond Bachand, l'humiliation qu'il a subie hier est d'autant plus difficile à encaisser qu'à son âge, il n'aura pas d'autre chance. Qui plus est, il n'était pas une recrue, mais un ministre des Finances respecté, même si ses politiques étaient contestées. Dans la hiérarchie ministérielle, il était nettement au-dessus de Pierre Moreau.

Cette troisième place a des allures de rejet. Plusieurs au PLQ ne lui ont pas pardonné son passé péquiste et il peut se demander si, malgré sa conversion au fédéralisme, il n'était pas encore trop nationaliste pour les militants libéraux, dont l'attachement au Canada est sans doute plus inconditionnel que le sien. Même si, dans un geste de conciliation, M. Couillard lui demandait de conserver son poste de porte-parole en matière de finances, M. Bachand peut difficilement ne pas voir dans sa promesse d'une réforme majeure de la fiscalité un dés-

aveu de ses propres politiques. Il a promis de terminer son mandat de député d'Outremont, mais le cœur n'y sera plus.



Inversement, la carrière politique de M. Moreau vient de faire un grand pas. Il apparaît maintenant comme un incontournable numéro 2. Si la raison commandait aux militants libéraux de choisir M. Couillard, qui a les meilleures chances de les ramener au pouvoir, leur cœur était avec le député de Châteauguay.

Contrairement à ce qui s'était produit au NPD durant la course à la succession de Jack Layton, Jean-Marc Fournier a réussi à faire en sorte que les libéraux offrent une opposition efficace, mais M. Moreau serait certainement très performant au poste de chef parlementaire, en attendant le jour où M. Couillard fera sa rentrée à l'Assemblée nationale. Au cours de la très difficile dernière année qu'a vécue le gouvernement Charest, il a été le seul qui a réussi à marquer des points.

M. Moreau devra patienter avant de satisfaire ses ambitions, mais il a tout le temps devant lui. M. Couillard peut être assuré de sa loyauté, mais il conservera toujours à l'esprit que quelqu'un est prêt à prendre la relève, si jamais il trébuche. Et, un jour ou l'autre, on finit toujours par trébucher.

mdavid@ledevoir.com

JUTRA

SUITE DE LA PAGE 1

jusqu'à en perdre le souffle, dédiant son prix aux enfants de la rue et aux pauvres, déjà couronnée à la Berlinale et aux Écrans canadiens (au nez de Suzanne Clément brûlante dans *Laurence Anyways*, primée à Cannes). Meilleur acteur de soutien à Serge Kanyinda, en sorcier albinos amoureux de la jeune fille. Ajoutez meilleures images, meilleur montage, meilleur son. Kim Nguyen, qui signait son quatrième long métrage, n'avait jamais remporté de Jutra et se reprenait dimanche, souriant, heureux.

Rémy Girard, chantant et rasant, mais menant le rythme trop vite, aurait eu besoin de réinventer la roue pour faire lever la cérémonie, après une année où le public bouda son cinéma. «C'est sûr que je n'avais pas de film cette année», ironisa-t-il. Il bouclait la boucle, ayant animé les premiers Jutra en 1999 et resta dans sa zone de confort. Pas très dynamique tout ça!

Remerciements brefs, numéros plus ou moins réussis, décors classiques; André Turpin a su donner une amusante leçon de direction photo, avec le concours d'Isabelle Blais. C.R.A.Z.Y., de Jean-Marc Vallée, fut plébiscité meilleur film parmi les grands lauréats des Jutra des quatorze dernières années.

Hommage à Michel Côté

L'acteur Michel Côté, si aimé des Québécois a reçu avec émotion, le regard mouillé, mais plein d'humour son prix hommage des mains de son ami et partenaire de la mythique pièce *Broue*, Marc Messier. Celui-ci a fait remarquer que tous les films auxquels Côté a participé au cours des quinze dernières années ont été des succès populaires. «C'est aussi par son cinéma qu'on mesure l'évolution d'un pays, a dit Michel Côté. Pas seulement par son escadrille de F35.» Il trouve in-



FRANÇOIS PESANT LE DEVOIR

Le comédien Michel Côté a reçu dimanche le prix Jutra-Hommage 2013.

quietant que nos films aient fait des recettes décevantes en 2012. «C'est à nous de revitaliser notre patrimoine culturel», estime-t-il. Le lauréat du prix hommage, avec ses mots vibrants pour sa famille aussi, fut le clou de la cérémonie.

Julien Poulin, dépouillé à l'écran des détroits d'Elvis Graton, pour avoir joué avec une intériorité puissante le père dépressif dans *Camion* de Rafaël Ouellet, a reçu le Jutra du meilleur acteur. Il a dans le pion à Ali Amar, si impressionnant dans son incarnation d'un jeune exclu et handicapé à travers *Roméo Onze* d'Ivan Grbovic. Ce dernier film, souvent en nomination, n'a rien récolté, mais le cinéaste et l'acteur s'imposent comme des valeurs montantes.

Camion fut primé aussi pour la meilleure musique originale.

La grande interprète française Nathalie Baye (qui jouait la mère du transsexuel Laurence) était présente dans la salle Pierre-Mercure du Centre Péladeau, siège du gala retransmis à Radio-Canada, mais la statuette de la meilleure actrice de soutien est allée à Sabrina Ouazani, la Palestinienne brimée et révoltée dans

Inch'Allah d'Anaïs Barbeau-Lavalette.

C'est Anne Pritchard, derrière les décors et l'esthétique de *Laurence Anyways*, qui a gagné le trophée de la meilleure direction artistique. Sinon, l'imposant vitrail baroque de Xavier Dolan avec dix nominations n'a reçu que deux autres Jutra: meilleurs maquillages et meilleures coiffures. Il n'était pas (injustement) en lice pour le prix des meilleurs costumes, que Carmen Alié derrière *Ésimésac* de Luc Picard sur un scénario de Fred Pellerin, a remporté.

Des films comme *L'affaire Dumont*, *Mars et Avril*, *Le torrent* et *Tout ce que tu possèdes* sont revenus Gros-Jean comme devant.

C'est sans surprise que le bouleversant *Over my Dead Body* de Brigitte Poupart, sur le parcours et la maladie du chorégraphe Dave Saint-Pierre, a remporté le Jutra du meilleur long métrage documentaire.

Côté courts, *Bydlo* de Patrick Bouchard, film apocalyptique sur une musique de Moussorgski, déjà primé à Clermont-Ferrand, a remporté le Jutra du meilleur film d'animation, alors que *Là où je suis* de Myriam Magassouba, une histoire de deuil dans l'hiver abitibien, repart avec le laurier du meilleur court ou moyen métrage de fiction.

Le lumineux *Monsieur Lazhar* de Philippe Falardeau, en nomination aux Oscar l'an dernier, et célébré un peu partout, a été classé film s'étant le plus illustré à l'extérieur du Québec, et le cinéaste a remercié Xavier Dolan pour avoir ouvert les portes ces dernières années, 40 ans après les Gilles Carle, Denys Arcand, Claude Jutra, Jean Pierre Lefebvre. *Omertà* de Luc Dionne remportait de son côté le Billet d'or du film ayant engrangé le plus de recettes au guichet. À *Infoman*, il avait reçu le prix Aurore du pire film québécois.

Le Devoir

D Voir aussi › Une galerie de photos de la Soirée des Jutra. ledevoir.com

NADEAU-DUBOIS

SUITE DE LA PAGE 1

les 20 degrés, des centaines de milliers de personnes de tous âges ont participé à cette grande «manifestation nationale», première d'une série de marches qui auraient lieu tous les 22 du mois. «Ça a été un moment charnière», se rappelle Gabriel Nadeau-Dubois. «Au sens où c'est à ce moment-là qu'on a pris conscience de l'ampleur du mouvement et de notre propre pouvoir comme génération.»

Il évoque aussi comme tournant décisif l'assemblée générale de l'association étudiante du Cégep Maisonneuve, qui a eu lieu fin février. «Il y a 3500 personnes à l'assemblée, c'est du jamais vu. On est installés dans deux gymnases un par-dessus l'autre. Avant de commencer, le directeur de la sécurité vient au micro et demande aux gens de ne pas bouger en même temps et de ne pas sauter parce que le cégep n'a pas été construit pour accueillir autant de personnes et que ça pourrait être dangereux», raconte-t-il. L'institution elle-même n'avait pas été pensée et conçue pour un tel niveau de mobilisation. On ne faisait pas juste surprendre les chroniqueurs de mauvaise foi, on surprenait aussi les murs de nos écoles!»

À travers ces moments d'euphorie, d'autres, plus sombres, évoquent l'horreur, pour Gabriel Nadeau-Dubois. L'émeute de Victoriaville. «Je me rappelle que je me suis dit: "Oh, fuck". L'affrontement ne peut plus continuer. Il aurait pu y avoir des morts et ça aurait été une tragédie incommensurable. Je ne sais pas comment on aurait géré ça.»

Cette manifestation en marge du Conseil général du Parti libéral avait complètement dégnéré. Le bilan: une centaine d'arrestations et trois blessés graves, dont un qui a perdu un œil. Rien que de l'évoquer, Gabriel Nadeau-Dubois a la voix qui s'étrangle. Il a des regrets de ne pas avoir suffisamment condamné la violence de la répression. «Dans ma déclaration, j'ai reformulé mon mandat de congrès et je suis resté vague. J'étais troublé par ce qui se passait, mais je n'avais pas conscience du niveau de brutalité policière et de la répression. Avoir su, j'en aurais parlé.» C'était le 4 mai. «À ce moment-là, les gens avaient pris une autonomie importante par rapport à l'organisation du mouvement et encore plus par rapport à moi. J'étais très conscient qu'on ne contrôlait rien du tout», admet-il.

Tout ça pour ça?

Gabriel Nadeau-Dubois, qui est en train d'écrire un livre dont la sortie est prévue pour octobre chez Lux Éditeur, dresse malgré tout un bilan positif du mouvement étudiant. Du moins sur le plan personnel. «Ça nous a vieillies beaucoup comme mouvement, ça nous a appris beaucoup de choses», reconnaît-il.

Il décrit comme très «différentes» les relations avec les deux ministres de l'Éducation qui se sont succédé pendant le conflit, Line Beauchamp — qui a démissionné le 14 mai — et Michelle Courchesne. Il dépeint cette dernière comme «sympathique» sur la forme et comme une «redoutable politicienne» sur le fond, alors que Line Beauchamp avait un côté plus émotif. «La seule fois où je l'ai rencontrée lors d'une négociation, elle ne m'a pas regardé dans les yeux. Elle avait quelque chose de frère. [...] La loi spéciale, elle n'était pas capable de vivre avec ça.»

Mais Gabriel Nadeau-Dubois déplore la victimisation de certains acteurs. «Les vraies victimes, ce n'est pas Line Beauchamp, ce n'est pas Arielle Grenier [une «carré vert»] et c'est pas moi non plus. Ce sont les gens pris pour plusieurs années dans des procédures judiciaires parce qu'ils ont eu des tickets dans des manif. Ce sont des gens qui ont été blessés, ont perdu un œil, ont été matraqués, se sont fait suivre et perquisitionner.»

Le récent Sommet sur l'enseignement supérieur organisé par le gouvernement péquiste s'est soldé par une indexation de 3% des frais afférents et des droits de scolarité. Tout ça pour ça? L'air grave, Gabriel Nadeau-Dubois réfléchit longuement avant de répondre. «Je n'aime pas parler de déception parce que ce serait triste pour les gens qui ont lutté. [...] On a fait une belle grande grève, et c'est important d'en faire un bilan positif», souligne-t-il, rappelant que la hausse des droits proposée par les libéraux a quand même été annulée. «Un vieux militant syndical m'avait un jour dit: "La politique, c'est pas comme un match de hockey, où la troisième période se termine et tu sais si t'as les deux points ou pas." C'est plutôt une nouvelle lutte qui s'amorce et qui va se dérouler autrement, qui va être sur le long terme.»

Le Devoir

Gabriel Nadeau-Dubois en cinq dates

31 mai 1990: Naissance à Montréal.

Automne 2007: Début de son militantisme au sein de l'ASSE.

Automne 2009: Il commence une majeure à l'UQAM en histoire.

Automne 2011: Il devient coporte-parole de la CLASSE.

Novembre 2012: Il est jugé coupable d'outrage au tribunal et en appelle de la décision.

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333

La rédaction
Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité
Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres
Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement
Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)
Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel
Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390